# Linterfede

# Rapport d'activités 2023









### TABLE DES MATIÈRES

	ninistrative des centresninistrative developpement pedagogique et la gestion	4
	1.1. Soutenir les opérateurs CISP	4
	1.2. Reconnaître et valoriser la formation des stagiaires	7
	1.3. Développer le numérique	11
	1.4. Soutenir la cohérence sectorielle et apporter un soutien pédagogique aux centre	s 13
MIS	SSION 2 : Représenter le secteur	15
	2.1. Représenter le secteur au niveau des instances régionales compétentes en mat de formation	
	2.2. Représenter le secteur au niveau des instances communautaires compétentes matière de formation	
	2.3. Représenter le secteur dans les instances de concertation sociale	28
MIS	SSION 3 : Renforcer la coopération des centres au niveau sous-régional	30
	3.1. Plateformes sous-régionales CISP, Instances Bassins Enseignement qualifiar Formation – Emploi et Commissions sous-régionales de concertation	
	3.2. Les enjeux et actions des plateformes	31
	3.3. Les actions dans les IBEFE	32
	3.4. Les actions dans les CSRC	33
MIS	SSION 4: Affecter du personnel dans le cadre du dispositif CdM / CDM	34
	4.1. Comité de Pilotage opérationnel du dispositif multi partenarial d'Orientation tou long de la vie (OTLAV)	
	4.2. Le travail des conseillers CdM / CDM	37
	4.3. Liens entre l'Interfédé, le secteur CISP et les conseillers CdM / CDM	37
	SSION 5 : Coordonner l'offre et les besoins de formation du personnel des centres et de sonnel affecté dans le cadre du dispositif CdM / CDM	
	5.1. Les enjeux et les défis	40
	5.2. Regards sur les actions	40
	5.3. L'éclairage des chiffres	43



MISSION 6 : Analyser l'évolution de l'offre de formation des centres et du public concerné 46
6.1. Analyses relatives aux stagiaires des CISP 2021-2022
6.2. Étude AMAC – Abandon, Mobilisation et Accroche des stagiaires en CISP46
6.3. Monitoring des heures réalisées dans les CISP47
6.4. Analyse des (ré)agréments 202347
6.5. Étude RASta - Recrutement et Arrêt des Stagiaires en formation47
6.6. Marché du travail et de l'emploi48
6.7. Veille politique et enjeux pour le secteur CISP48
6.8. Correspondances des nomenclatures CEDEFOP-ROMEV3 COMPETENT 49
MISSION 7 : Participer à l'élaboration de référentiels de formation dans le cadre des travaux menés par le SFMQ
MISSION 8 : Coordonner et soutenir l'élaboration de référentiels de formation (hors SFMQ) et la conception des outils méthodologiques ou pédagogiques
MISSION TRANSVERSALE - COMMUNICATION
Campagne sectorielle « Forme-toi à ta sauce ! »
CISP en Action !53
Nouveaux outils de communication pour le secteur CISP54
Sites et réseaux sociaux56
L'Essor 57
Lettres d'information « les Actus de la formation »58
GEP Communication58
ANNEXES60
Le personnel de l'Interfédé60
L'Assemblée générale et l'Organe d'administration de l'Interfédé62
Les représentants des Plateformes CISP, des Instances Bassins EFE et des Commissions Sous-Régionales

Contrairement à nos habitudes nous n'avons pas adopté l'écriture inclusive pour ce rapport d'activités, dans un objectif de concision.



• • •

## MISSION 1 : Coordonner et soutenir le développement pédagogique et la gestion administrative des centres



#### 1.1. Soutenir les opérateurs CISP

L'Interfédé, en étroite collaboration avec les cinq fédérations qui la composent<sup>1</sup>, accompagne l'ensemble des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) dans la réalisation de leurs actions, qu'elles soient sociopédagogiques, administratives, juridiques ou financières.

Les fédérations constituent les relais auprès des 151 opérateurs CISP agréés en 2023 et les accompagnent, au travers d'une relation de travail de proximité, dans la réalisation de leurs actions et leurs projets. Pour réaliser ce soutien aux CISP, les fédérations mettent en œuvre diverses modalités :

- L'organisation de réunions et de groupes de travail (GT) sur des thèmes variés tels que la gestion des stagiaires, l'implémentation de nouvelles législations, les problématiques pédagogiques, etc. ;
- Le partage d'outils et de pratiques ;
- La diffusion d'une newsletter au gré de l'actualité politique, pédagogique ou juridique ;
- L'organisation d'événements suscitant réflexions ou questionnements sur des thématiques opérationnelles ou stratégiques liées au secteur ;
- Un appui au quotidien pour répondre aux nombreuses interpellations des centres : conseil, information, accompagnement ;
- Des visites sur le terrain pour un accompagnement individualisé et spécifique;
- La rédaction de notes circonstanciées sur tout sujet relatif à l'activité des CISP;
- La mise en place de formations et d'animations ;
- L'opérationnalisation de projets particuliers.

#### Accompagnement sur des thématiques spécifiques à 2023

Après avoir accompagné les centres dans la rédaction de leur demande de **réagrément** en 2022, les fédérations ont accompagné les CISP en 2023 au niveau administratif pour la mise en œuvre des nouvelles filières (demande de report de démarrage de la filière, soutien à la mise en œuvre concrète – engagements, locaux, etc.) et pédagogique (bilan d'entrée, PIF, évaluations, etc.).

Par ailleurs, dans le cadre des actions du Plan de Relance, les fédérations ont accompagné également les CISP dans les projets qu'ils ont déposés et obtenus : « renforcement des compétences », « accompagnement psychosocial » et « label qualité ».

Ainsi, elles les ont accompagnés dans leurs relations avec les partenaires, dans les étapes à mener, mais aussi dans les comités d'accompagnement de ces projets.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> AID – Action intégrée de développement ; ALEAP – Association libre soutenant l'émancipation, les apprentissages et la professionnalisation ; CAIPS – Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale ; Lire et Écrire en Wallonie ; UNESSA – Fédération de l'accueil, l'accompagnement, l'aide et les soins aux personnes.



-

Ce suivi des membres permet également de relayer l'information et de mutualiser les points d'attention au sein de l'Interfédé.

Les fédérations ont également travaillé avec les centres autour de la thématique de la **mobilité**. En 2023, elles ont travaillé en étroite collaboration avec l'Interfédé dans le cadre de la mesure « Passeport Drive » : veille politique, concertation avec le Cabinet et le Forem, positionnement politique, etc. Les fédérations ont également accompagné les centres dans <u>la</u> mise en œuvre de la mesure.

Les fédérations ont également informé leurs affiliés et échangé avec eux par rapport aux enjeux de la mise en place de la **réforme de l'accompagnement**.

Les fédérations ont continué à accompagner les centres dans le **développement de projets** alternatifs/connexes à l'activité CISP et/ou innovants. Par exemple, la fédération ALEAP a déposé un projet en partenariat avec PROVELO en vue d'utiliser le vélo comme porte d'entrée à la mobilité en CISP. Ce projet pilote a obtenu un accord fin 2023 de la part des deux Ministres concertés et concernés (emploi-formation et mobilité) et sera développé à partir de 2024 au sein de six CISP pilotes. Un autre exemple est le projet commun d'ALEAP, Climate Voices et l'UNamur qui vise à mobiliser les communautés de futurs enseignants, d'enseignants, de formateurs, d'élèves de filière techniques et professionnelles et de stagiaires des CISP (six CISP et six écoles volontaires) sur plusieurs journées thématiques au sujet des enjeux du climat et de la protection du vivant.

L'investissement dans la recherche et le développement pédagogique, au départ des réalités et des besoins des centres, ancrés dans leurs réalités pédagogiques et sociales du quotidien, reste une priorité pour plusieurs fédérations qui investissent aussi dans des projets européens dans lesquels les centres sont impliqués.

#### **Accompagnement structurel**

Au-delà de ces spécificités 2023, les fédérations ont poursuivi leurs projets habituels et le travail d'accompagnement et de développement structurel des centres : réponses aux questions et accompagnement des centres dans les matières pédagogiques, administratives, économiques, sociales, sectorielles, juridiques et législatives. Les fédérations ont accompagné et formé les équipes de centres demandeurs sur des thématiques diverses telles que l'implémentation d'une politique concertée de formation, les référentiels, les pratiques d'accompagnement des stagiaires, les stratégies de communication et de recrutement, etc. Elles ont également répondu aux nombreuses questions de leurs affiliés concernant par exemple les nouveaux agréments, l'éligibilité des stagiaires, le doublement de l'indemnité de formation, les appels à projets, les taux d'encadrement, de dérogation, l'organisation administrative et pédagogique de leur filière, la gestion des marchés publics et les obligations en la matière, des contrats de travail, la modification des statuts de l'ASBL, la recherche de sources de financements, etc.

Les fédérations ont également poursuivi leur soutien technique pour faciliter la gestion administrative des stagiaires au sein des centres et fournir au SPW les données demandées dans les rapports d'activités. Diverses modifications techniques et l'accompagnement à l'implémentation de celles-ci ont été réalisés pour que les centres puissent répondre à leurs obligations administratives.



De plus, certaines fédérations ont également accompagné leurs affiliés dans la réflexion et les travaux autour de la numérisation des outils pédagogiques ou administratifs.

Certaines fédérations proposent également un accompagnement **préparatoire à l'inspection sociale**. Ce travail vise à améliorer la qualité de la tenue des dossiers administratifs des stagiaires, de la gestion de leurs présences et de la conformité générale les concernant en matière par exemple de respect des conditions d'agrément (règlement d'ordre intérieur...)

Par ailleurs, des groupes de travail et des réunions ont été organisés avec les responsables de centres afin de les accompagner dans leurs missions de GRH et de gestion de leur centre. Les difficultés mises en avant par les directions et leurs instances en matière de management se sont accentuées à la sortie du COVID et les questions de GRH se sont intensifiées. Ces groupes se sont réunis à plusieurs reprises en 2023 pour échanger avec les directions autour de l'implémentation des mesures liées aux accords du non-marchand et des questions de recrutement de personnel. Une fédération a développé un outil commun à tous les CISP pour gérer les informations nécessaires à l'application de ces accords.

Notons qu'en 2023, les cinq fédérations ont organisé un ou plusieurs événements (assemblées générales, états généraux, colloques, etc.) qui ont rassemblé les centres autour de thématiques en lien avec les préoccupations du secteur : débats sur les priorités politiques en vue de la rédaction du mémorandum, difficultés de recrutement de stagiaires, découvertes des nouvelles filières, etc.

#### Implication dans les projets portés par l'Interfédé

De son côté, l'Interfédé a été à l'initiative de la rédaction de nombreux mails, notes, interpellations et analyses sur les divers sujets qui ont traversé l'année 2023 en vue de faciliter leur appropriation par les fédérations et les centres. Les fédérations collaborent activement aux missions qu'elles ont confiées à l'Interfédé et partagent ou mutualisent avec elle leurs initiatives ou leurs projets. L'expérience et l'expertise de chacun sont ainsi mises au service des demandeurs d'emploi (DE) fragilisés et des travailleurs du secteur.

Dans ce cadre, des groupes de travail avec les représentants des fédérations ont été organisés. Ainsi, les fédérations participent activement aux **projets portés par l'Interfédé**: participation à divers GT (politique, communication, pédagogique, juridique, analyses et études, numérique, orientation, validation des compétences, etc.), comités de copilotage (COCOPIL) dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (référentiel, renforcement des compétences et qualité) et instances (Organe d'Administration, Organe d'Administration pédagogique), comités de rédaction de *L'essor*, réunions/GT avec le Forem, réunions/GT dans le cadre de la réforme PMTIC – Digistart, etc.

En 2023, les fédérations se sont également impliquées avec l'Interfédé dans plusieurs projets en lien avec la **rédaction du Mémorandum du secteur CISP.** Les fédérations ont consulté leurs affiliés afin d'échanger sur les revendications politiques et de dégager les priorités pour le Mémorandum. Certaines fédérations ont également réuni les centres pour se concerter sur le contenu des fiches techniques approfondissant certaines thématiques prioritaires du Mémorandum. Ces fiches ont été rédigées lors de GT politiques.

Un autre exemple est le **GT juristes** qui s'est réuni à plusieurs reprises en 2023 et a travaillé sur trois thématiques principales. Premièrement la rédaction de revendications en lien avec le **statut des stagiaires** afin d'alimenter cet axe du mémorandum sectoriel.



Ils ont réalisé un tableau comparatif des statuts et des avantages des stagiaires en formation chez différents opérateurs en Wallonie pour identifier les leviers à activer en vue de tendre vers un renforcement du statut des stagiaires en CISP. Deuxièmement, le GT s'est réuni de manière conjointe avec l'InterMire et FédéRé (Fédération des Régies des Quartiers) pour réaliser une note d'analyse juridique de l'impact des textes de la réforme de l'accompagnement sur le parcours des DE à destination des représentants et des travailleurs des CISP. Cette note vise à synthétiser les nouvelles modalités d'accompagnement des DE par le Forem suite à l'entrée en application de la réforme de l'accompagnement en janvier 2023. Troisièmement, le GT juriste a rédigé une note d'analyse juridique et de positionnement du secteur des CISP relative au transfert d'informations des CISP vers le Forem et des conseillers Interfédé dans les CDM / CdM vers le Forem.

Un autre exemple est le **GT PMTIC – Digistart**, deux fédérations ont participé avec l'Interfédé aux consultations du Cabinet relatives à la réforme du dispositif. Les travaux et le suivi auprès des centres ont également porté sur la procédure d'agrément des opérateurs, la réalisation de réponses aux questions fréquemment posées (FAQ), etc.

L'Interfédé assure aussi un travail de veille et de recherche documentaire ainsi qu'une mise à jour régulière de son site web par la diffusion d'informations et de documents relevant tant du champ pédagogique que politique ou patronal.

#### 1.2. Reconnaître et valoriser la formation des stagiaires

Au cours de leur formation en CISP, les stagiaires développent de nombreuses compétences. Celles-ci sont identifiées dans une attestation de fin de formation. Néanmoins, les CISP ne sont pas habilités à délivrer une certification officielle reconnue par une autorité publique ; ce qui peut être un frein à la poursuite d'une formation pour les stagiaires, voire pour leur mise à l'emploi. C'est pourquoi, un certain nombre de CISP sont engagés depuis longtemps dans des partenariats, principalement avec des écoles de promotion sociale ou des centres de validation des compétences.

Toutefois, il existe encore trop peu de titres de compétences ou de profils de certification développés pour des qualifications ayant un faible niveau d'autonomie, de responsabilité et de complexité dans la tâche à réaliser (certifications positionnées au niveau 2 voire 3 du Cadre francophone des certifications). Or, ce sont des certifications ciblées par les centres CISP compte tenu de leur public.

## Plan de relance pour la Wallonie - PRW : reconnaissance des acquis de formation en CISP

Pour rappel, entre 2019 et 2021, le SPW Emploi-Formation et l'Interfédé ont participé au projet PARS (Programme de soutien à la réforme structurelle) grâce au soutien de la Commission européenne et de l'OCDE dans le but d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes peu scolarisées. L'objectif du projet était de faciliter l'insertion socioprofessionnelle de ces publics et de favoriser les passerelles avec d'autres opérateurs.



Les parties prenantes au projet étaient : le SPW Emploi-Formation, l'Interfédé et les cinq fédérations des CISP, le Cabinet de la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation, le Forem, l'IFAPME, l'Enseignement de Promotion sociale (EPS), le Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), le Consortium de Validation des Compétences (CVDC) et le Cadre Francophone des Certifications (CFC).

Sur base du rapport final, le Gouvernement wallon a inclus dans son Plan de Relance pour la Wallonie différentes activités dans le cadre d'un nouveau projet intitulé « Reconnaissance des acquis de formation en CISP ». Ces travaux sont menés via l'Interfédé et les fédérations CISP en concertation avec le SPW et le Cabinet de la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation.

Cette nouvelle opportunité permet de renforcer la démarche pour la reconnaissance des acquis des stagiaires en CISP et se décline en trois axes : le développement de la démarche référentielle, le parcours de renforcement des compétences des stagiaires (via notamment la validation des compétences) et l'élaboration d'un label qualité pertinent au sein du secteur CISP.

Pour ce faire, des engagements de chargés de projets ont été réalisés tant à l'Interfédé que dans les cinq fédérations dès janvier 2022.

#### Renforcer la démarche référentielle (Fiche 18 PRW)

Faisant suite aux actions menées en 2022 afin d'améliorer l'utilisation de la démarche référentielle et l'adaptation des référentiels – créés par l'Interfédé – au regard des profils SFMQ, la responsable du projet a réalisé les actions suivantes :

- GT agent d'accueil;
- Poursuite et clôture des modules de formation d'appropriation de l'approche par compétences;
- Identification des prochains GT à mettre en place pour adapter les référentiels
   Interfédé;
- Production d'un premier draft du futur « Guide d'accompagnement à la Coprofor (Commissions de profil de formation) »;

Un GT commis de cuisine, un GEP et une Matinale Référentiels / Profils SFMQ ont malheureusement dû être reportés en 2024 suite au départ de la responsable de projets en juin 2023. Malgré un recrutement rapide pour la remplacer, la nouvelle responsable a été absente pour maladie depuis septembre 2023 pour une période indéterminée. Une nouvelle procédure de recrutement a été lancée en décembre 2023.

## Renforcer la validation des compétences aux premiers niveaux de qualification (Fiche 19 PRW)

Depuis le démarrage du PRW en 2022, la collaboration entre l'Interfédé et le CVDC s'est développée au travers de différents objectifs.

L'Interfédé a mis en œuvre diverses actions dans le but de soutenir et d'accompagner au mieux les CISP vers le dispositif de validation des compétences (VDC). Cet objectif s'est décliné à travers des chantiers diversifiés qui ont impliqué surtout les CISP dans des réflexions et des échanges collectifs de groupes.



#### En voici les principaux :

- En janvier 2023, une Matinale dédiée au dispositif de validation des compétences a été organisée par l'Interfédé. En collaboration avec les équipes du CVDC présentes sur place, l'objectif de cette rencontre était double. D'une part, introduire et soutenir l'accompagnement des CISP au dispositif VDC à travers le partage des boites à outils existantes, à la fois à l'Interfédé et au CVDC. D'autre part, solliciter la participation des CISP aux Groupes d'échanges de pratiques (GEP) pour approfondir surtout la question de l'accompagnement des stagiaires vers le dispositif VDC.
- En avril 2023, la première séance du GEP sur la validation des compétences a eu lieu avec un groupe de CISP dont les collaborateurs étaient issus de différentes filières. Les participants, aux profils hétérogènes, ont pu créer une dynamique collective et les échanges ont été riches et variés. Au total, 4 GEP ont été organisés en 2023 (avril, juin, septembre et novembre). Les principales thématiques traitées ont porté d'une part, sur l'harmonisation des contacts avec les Centres de validation des compétences. Les équipes du CVDC sont intervenues dans l'animation d'un après-midi sur ce sujet. D'autre part, le groupe a réfléchi et discuté sur la manière d'envisager la VDC en amont d'un possible projet de partenariats. À la fin des quatre séances, le groupe a posé les balises d'un travail collectif à poursuivre en 2024 où l'objectif sera de construire des outils concrets en lien avec ces thématiques et les besoins des CISP.
- Fin avril 2023, une autre Matinale a été organisée en collaboration avec Horeca Forma Wallonie, Centre wallon de formation et de perfectionnement du secteur Horeca, ainsi que Centre de validation des compétences agréé pour six métiers (Serveur·se, Barman·ade, Premier·ère chef·fe de rang, Cuisinier·ère travaillant seul·e, Réceptionniste, Valet/femme de chambre). Cette Matinale était destinée aux CISP proposant une filière Horeca dans l'objectif de tisser des liens pouvant mener à des pistes de partenariats dans le cadre des appels à projets « Renforcement des compétences ». Les échanges se sont axés autour d'exemples de projets tels que des passerelles et des partenariats visant la VDC pour les stagiaires en CISP. Le Perron de l'Illon et les Ateliers de Pontaury ont témoigné sur base de leurs expériences afin d'inspirer les CISP présents à l'évènement.
- Des concertations régulières (Comités de pilotage) entre les équipes de l'Interfédé et des fédérations engagées dans le cadre du PRW (pôle Reconnaissance des Acquis et chargés de projets des cinq fédérations) et les équipes du CVDC (pôle partenariats, chargés de mission) ont été organisées ponctuellement afin d'assurer le suivi des activités liées à la fiche 19 du PRW.
- Les fédérations du secteur ont assuré un soutien aux CISP dans le cadre des appels à projets (AAP) « Renforcement des compétences » selon les demandes de terrain. Les chargés de projets PRW des fédérations ont accompagné de manière individuelle les équipes des CISP qui ont introduit un AAP et les ont aidés dans leurs réflexions, leur planification et leurs développements des actions de terrain avec leurs partenaires. Les chargés de projets ont fluidifié la communication et soutenu les concertations entre les équipes des CISP et les partenaires qualifiants choisis dans les projets.



- Durant le premier semestre 2023, la chargée de projets PRW de la fédération Lire et Écrire, Laura Fournaux, a mené une enquête concernant les liens entre la validation des compétences et les huit Régionales de Lire et Écrire. L'objectif de cette étude était d'identifier les spécificités du public en difficulté de lecture et d'écriture face au dispositif VDC. Les principaux constats ont été présentés aux participants de la troisième séance du GEP VDC de septembre 2023 afin d'échanger sur les problématiques et les pistes de solution de ce public au sujet du dispositif VDC. Les actions en lien avec cette thématique se poursuivront en 2024.
- Pendant le deuxième semestre 2023, l'Interfédé a lancé une nouvelle enquête en ligne à destination des CISP dans l'objectif de poursuivre la recension des liens de collaboration et de partenariats avec les Centres de validation des compétences en Wallonie. Il s'agit de la prolongation d'un travail déjà amorcé lors d'une première enquête en avril 2022. Les résultats du sondage de fin 2023 seront analysés et recensés avec un outil de pilotage en collaboration avec les équipes du CVDC, ce qui permettra de suivre les évolutions des collaborations entre les CISP et les Centres VDC de manière plus exhaustive.
- L'Interfédé et des chargés de projets des fédérations ont en outre participé aux comités d'accompagnement des projets pilotes liés à la fiche numéro 21B du PRW. Cette fiche concerne le développement d'un projet nommé <u>Info et Accompagnement</u> ayant l'objectif de renforcer l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi vers le dispositif VDC. Les dynamiques de coordination des projets sont assurées par le CVDC avec les cinq CISP impliqués en tant que porteurs de projets (Borinage 2000, Droit et Devoir, l'EFT l'Appui, la Funoc et Step Métiers).

#### Élaborer un label qualité pertinent au sein du secteur CISP (Fiche 20 PRW)

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité et le renforcement de la confiance entre opérateurs. Le PRW a délégué la mission de créer ce label au secteur. L'Interfédé est en charge d'en coordonner les travaux jusqu'en 2024.

En 2022, en collaboration avec les différentes fédérations, nous avions organisé des groupes de travail afin de co-construire un cadre de référence et un cadre qualité communs et partagés en CISP.

En 2023, suite au lancement de l'appel à projets « Label qualité en CISP », 26 CISP ont été sélectionnés afin d'expérimenter la première phase du dispositif centré sur l'auto-évaluation.

L'Interfédération a organisé, en collaboration avec les chargés de projets des cinq fédérations, des comités d'accompagnement afin de permettre aux CISP de mettre en œuvre la méthode d'auto-évaluation basée sur le cadre qualité produit en 2022. Pour ce faire, plusieurs outils de support ont été développés et des accompagnements individualisés ont été mis en place.

Fin 2023, la responsable de projets de l'Interfédé a coordonné le GT Experts évaluation externalisée. Ce GT avait pour objectif de développer le dispositif d'évaluation externalisée que les 26 CISP devront mettre en œuvre dans le cadre de la deuxième phase de l'expérimentation en 2024.



Au terme du projet, trois livrables seront finalisés suite aux expérimentations (organisées en 2023 et 2024) permettant la labellisation d'une filière de formation :

- Le cadre de référence du label CISP qui définira les contours et les valeurs défendues par le label.
- Le cadre qualité CISP qui reprendra les différents critères et indicateurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP selon leur(s) mission(s) (concept modulaire).
- Le guide à la labellisation qui présentera les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

#### 1.3. Développer le numérique

Les compétences numériques sont devenues incontournables dans la société d'aujourd'hui, que ce soit pour l'accès, l'intégration ou le maintien à l'emploi mais aussi dans la vie sociale, culturelle, pour l'accès à l'information, le maintien des droits, etc. C'est un enjeu majeur qui concerne les stagiaires des CISP, tant dans l'acquisition/le renforcement de ces compétences que l'accès de tous à leurs droits fondamentaux et à leur participation sociale.

Ces compétences sont travaillées dans les CISP à travers des filières centrées sur les métiers du numérique ou par le développement de compétences numériques de base ou spécifiques liées à un métier donné.

#### Numérique et développement durable, deux axes de la transition!

Le projet Start Digital avait permis de développer une offre en formation numérique vers les travailleurs du secteur CISP mais aussi de se doter d'un cadre commun au travers du référentiel Digcomp. Le projet Fonds social européen (FSE+) 2021-2027 « Former pour les défis de demain : numérique et développement durable à l'Interfédé » permettra de continuer les actions sur le volet numérique tout en leur donnant plus d'ampleur mais également sur le plan de la transition verte.

Les activités prévues dans le projet visent la montée en compétences du personnel pédagogique du secteur CISP pour accompagner les transitions verte et numérique dans leurs offres de formation. Elles seront organisées en deux volets qui seront articulés. Le volet digitalisation comprendra une identification des besoins en compétences et en formation des professionnels, une offre de formation de base à destination des travailleurs du secteur CISP éloignés ou en fracture numérique, une offre de formation vers les équipes pédagogiques pour intégrer la transition numérique dans leur offre de formation vers les stagiaires, l'introduction du numérique dans notre offre de formation habituelle notamment par le développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne de type *Learning Management Systems* (LMS) pour les professionnels, une veille sur les enjeux d'un numérique éthique et durable. Le volet développement durable se concentrera quant à lui prioritairement sur deux filières de formation : la construction et une autre filière à confirmer (secteur vert ou Horeca). Elle se centrera sur une identification des nouveaux besoins, une sensibilisation aux enjeux de la transition verte pour une intégration dans les filières de formation et dans les CISP.



C'est ainsi que dès juillet 2023, nous avons lancé le premier chantier portant sur le développement d'une plateforme numérique LMS en ciblant des professionnels spécialisés pour nous accompagner. Une analyse approfondie a été réalisée pour garantir l'efficacité et l'ergonomie de la plateforme, permettant de la rendre accessible à tous, indépendamment du niveau numérique, de l'origine ou de la fonction de ses utilisateurs. Cette plateforme communautaire vise à faciliter l'accès aux informations essentielles pour accompagner la montée en compétences des équipes et des professionnels et soutenir la mise en œuvre des actions de formation vers les stagiaires CISP. La première étape a été de créer la plateforme. Les étapes suivantes qui seront réalisées en 2024 seront de l'alimenter, de développer les contenus qui y seront disponible, avant de la mettre à disposition des professionnels du secteur mais également de nos partenaires.

Nous avons également mis en place une veille numérique pour intégrer des outils novateurs dans nos formations, tant pour les formateurs que pour les coordinateurs du secteur, afin d'assurer des formations de qualité. Ces formations ont ciblé des compétences spécifiques telles que l'utilisation des outils numériques, l'adoption du cadre de référence Digcomp, et la proposition de techniques pour développer les compétences numériques de base des stagiaires.

Afin de mieux comprendre les besoins de notre public, nous avons élaboré une enquête pour évaluer les compétences numériques des travailleurs des CISP et obtenir une vision d'ensemble des besoins des professionnels du secteur. Les résultats de cette enquête seront partagés en 2024. Nous avons en outre participé à des salons, des colloques et des conférences dédiés aux technologies de l'éducation pour rester à la pointe et intégrer de nouvelles approches dans notre secteur.

Grâce à nos compétences numériques, nous avons apporté un soutien à la création et à la mise en place de formations, incluant la conception d'un *escape game* numérique pour la formation CISP Quesako (connaissance du secteur) qui sera à terme implanté sur la plateforme LMS. Celles-ci font l'objet d'une part de formation avec une thématique numérique et d'autre part sont intégrées dans les modules de formation portant sur d'autres problématiques.

À noter que les formations strictement numériques qui sont détaillées dans la mission 5 n'ont pas rencontré le succès escompté et ont dû pour la plupart être annulées. En s'appuyant sur les résultats de l'analyse des besoins des travailleurs du secteur, nous veillerons pour 2024 à réorienter nos actions pour répondre aux réels besoins du secteur.

Dans le contexte du développement durable, nous avons lancé une nouvelle formation sur la « Sobriété numérique » pour sensibiliser nos membres à une utilisation éco-responsable du numérique. Celle-ci n'a malheureusement pas pu être organisée en 2023 et sera reportée en 2024. Nous avons également mis en avant des événements inspirants pour encourager de nouvelles habitudes, des réflexions innovantes et des engagements écologiques envers notre environnement. Ces actions ont favorisé un réel échange et une responsabilisation effective de nos membres, contribuant ainsi à progresser collectivement vers un avenir plus vert.

Par ailleurs, l'Interfédé s'est associée au Cluster Eco-construction et à deux CISP – La Calestienne et Le Trusquin – pour développer <u>une formation en éco-rénovation</u>. Cette action réalisée dans le cadre de l'ACER – Alliance Climat Emploi Rénovation – fait l'objet d'un soutien financier dans le cadre du PRW (fiche 29).



## 1.4. Soutenir la cohérence sectorielle et apporter un soutien pédagogique aux centres

#### L'orientation en CISP

Depuis de nombreuses années, l'Interfédé mène des actions pour alimenter les filières de formation qui proposent de l'orientation socioprofessionnelle à leurs stagiaires comme par exemple, le référentiel de formation et d'évaluation en orientation en CISP (2013), une note précisant les balises pour l'orientation en CISP (2015), l'organisation de GEP orientation et la production de fiches outils qui sont le résultat des échanges au sein des GEP organisés en 2016, 2017 et 2018. Ces informations se trouvent sur le site de l'Interfédé.

L'Interfédé est également partenaire du dispositif <u>Carrefours et Cités des Métiers (CDM)</u> et participe au dispositif d'Orientation tout au long de la vie (OTLAV). C'est ainsi que depuis mars 2022, grâce aux moyens financiers du Plan de Relance pour la Wallonie, et plus particulièrement de la fiche 15 – Déployer le dispositif d'orientation tout au long de la vie, nous avons accueilli une nouvelle collègue. Des moyens supplémentaires ont été acquis en 2023 au travers du projet FSE+ 2021-2027 « Orienter en CISP » qui a pour objectif de soutenir la professionnalisation des acteurs de l'orientation au sein du secteur CISP, en articulation avec le Centre de ressources et de compétences en orientation mis en place par FormaForm, et de contribuer à la participation du secteur aux instances des dispositifs OTLAV et CDM. <u>Plus d'informations sur le site de l'Interfédé</u>.

2023 a permis l'élargissement de l'outilthèque mettant à disposition des CISP des outils pédagogiques en orientation. Dans ce cadre, des accompagnements gratuits à la prise en main des outils sont aussi proposés. Plusieurs centres ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé. <u>Plus d'information sur le site de l'Interfédé</u>.

Comme partenaire du dispositif OTLAV, l'Interfédé participe au GT référentiel des compétences du conseiller en orientation. Le métier de conseiller est entendu au sens large, recouvrant une diversité de praticiens de l'orientation. L'objectif de ce travail collégial est de développer un référentiel de compétences et de formation des professionnels de l'orientation.

L'Interfédé est directement engagée dans des actions visant à assurer la montée en compétences des professionnels de l'orientation du secteur et des partenaires en participant au sein de FormaForm au GT « parcours d'orientation » et au GT « centre de ressources ».

Le GT « parcours d'orientation » a abouti à la production d'une note conjointe FormaForm - Interfédé « Parcours de développement des compétences à l'intention des professionnels de l'orientation ». L'état d'avancement de ce GT a été présenté au public sur le stand du Centre de ressources en orientation (CDRO) de FormaForm lors du salon Inspiralia. L'Interfédé a participé à la tenue et à l'animation de ce stand lors de la journée du 17 novembre 2023.

L'Interfédé a participé à l'inauguration du CDRO le 14 avril 2023. Elle participe et se fait le relais vers les centres des activités organisées par le CDRO : le café orientation « lu, regardé, écouté », place à l'ori, réunion des partenaires du CDRO.



L'Interfédé a participé au voyage apprenant « Ressources-recherches-réseaux et formations pour l'orientation en Ile-de-France » afin d'y rencontrer divers partenaires français (Centre Inffo, ONISEP, CIO Sorbonne, CIDJ, CDM Paris, Crée ton avenir, Le Patio Formation, INETOP-CNAM)

L'Interfédé a également participé à la conférence de FormaForm « Les compétences du 21<sup>e</sup> siècle, quel intérêt pour la formation professionnelle ».

#### Les groupes d'échanges de pratiques (GEP)

Le soutien pédagogique aux centres se mène notamment à travers des GEP qui sont des lieux d'échange, de rencontre, de formation et de production pédagogique permettant à des travailleurs d'une même filière ou ayant une même fonction d'interagir, de produire du savoir ensemble et de s'outiller professionnellement.

En 2023, six GEP ont été organisés :

- Le GEP Orientation a continué ses travaux en 2023 (avec le soutien de la fédération ALEAP) dans l'objectif d'expérimenter des outils existants et nouveaux, d'inventorier les ressources et partenariats existants (FormaForm et le dispositif OTLAV entre autres);
- Le GEP Orientation et santé mentale s'est réuni deux fois en décembre 2023 et a abouti à la production de fiches pédagogiques qui seront diffusées en 2024 ;
- Le GEP Construction co-animé par ALEAP et l'Interfédé s'est réuni à cinq reprises. Il a finalisé ses travaux de production de supports pédagogiques autour de trois thématiques : le vocabulaire métier et la découverte des outils de la construction à destination des stagiaires en apprentissage du français, la sécurité sur chantier et l'isolation du bâtiment. Une Matinale de présentation de ces supports a eu lieu en avril 2023;
- Le GEP Communication s'est essentiellement penché sur la problématique du recrutement de stagiaires en CISP;
- Le GEP Mobilité faisant suite à la formation « Conseiller en mobilité » ;
- Le GEP Validation des compétences, centré sur l'accompagnement des stagiaires à la validation des compétences.

Et enfin, <u>un groupe de travail sur la formation en prison</u> a été initié ; il sera probablement prolongé par un GEP en 2024.





#### MISSION 2 : Représenter le secteur

L'Interfédé constitue une structure au service du secteur, le représente dans toute sa diversité, et développe des partenariats pour optimaliser l'action des centres en faveur des publics éloignés de l'emploi. Elle est une interface entre les fédérations et leur environnement institutionnel, socio-économique,

culturel et politique. Elle est la « parole du secteur » qui se construit sur base de la diversité des sensibilités, des courants et des réalités qui le traversent.

## 2.1. Représenter le secteur au niveau des instances régionales compétentes en matière de formation

## Cabinet de la Ministre et Administration de la formation professionnelle

Dans le cadre du décret CISP, l'Interfédé a été redésignée en 2023 comme l'organisme qui coordonne le secteur des CISP. Cette mission lui a été confiée pour une période de 6 ans, soit jusque fin 2028. Elle se décline en huit missions allant de l'accompagnement des centres, à la coordination de l'offre et des besoins de formation des travailleurs du secteur, en passant par le développement des collaborations sous-régionales, la représentation du secteur, la réalisation d'analyses et d'études ou encore par la participation au dispositif des Carrefours et Cités des Métiers.

Durant l'année 2023, nous avons continué notre bonne collaboration avec le Cabinet de la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation et l'équipe de l'Administration. Plusieurs chantiers majeurs ont jalonné cette année. Outre la question des réagréments des centres en 2023, la mise en œuvre des projets dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie et la réforme du contrat de formation professionnelle ont eu toute notre attention, tout comme d'autres mesures liées à l'arrêté CISP, au dispositif des Carrefours et Cités des Métiers ou encore à la nouvelle programmation FSE+.

Des réunions trimestrielles ont été initiées en 2023 afin de parcourir de façon régulière l'ensemble des dossiers qui concernent le secteur CISP, au-delà de réunions plus ponctuelles selon l'actualité.

Nous avons ainsi pu traiter des thématiques suivantes :

- Les effets de la pandémie ont encore eu des répercussions sur la réalisation des heures par les CISP; un monitoring des heures réalisées par trimestre au niveau du secteur a été mis en place et discuté avec le Cabinet afin d'identifier les centres qui réalisent moins de 80 % de leurs heures agréées; aucune modalité de soutien n'a été décidée fin 2023;
- La question du recrutement de stagiaires a été au centre des discussions en début d'année avec notamment la présentation des résultats de l'étude sur le recrutement et l'arrêt des Stagiaires en formation (voir 6.5 étude RASta)
- La mise en œuvre des projets portés par l'Interfédé dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie a demandé beaucoup d'énergie et de coordination. L'Interfédé et les fédérations se sont également fortement investies dans le suivi et l'accompagnement



• • •

- des appels à projets liés au renforcement des compétences et de l'accompagnement psychosocial ;
- Les réagréments des centres en 2023 ont occupé les échanges avec le Cabinet et le SPW Économie, Emploi, Recherche. Les retards enregistrés dans les décisions ont mis en difficulté les centres dans la mise en place de leurs filières au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ; de nombreuses incertitudes ont perduré pendant plusieurs mois ;
- La question de la reconnaissance de formations à distance a été discutée afin de répondre à l'introduction du digital en formation et aux évolutions des méthodologies d'apprentissage;
- L'éligibilité du public Inami en CISP a suscité de nombreux échanges au vu de l'évolution de la convention-cadre entre le Forem et l'Inami. Fin 2023, le problème n'était toujours pas résolu;
- L'agrément des opérateurs Digistart a fait l'objet de discussions, et en particulier la préoccupation de l'obtention des contrats F70bis dans les délais requis pour démarrer l'action dès janvier 2024 ;
- La gouvernance du dispositif multipartenarial Carrefours et Cités des Métiers a aussi été au centre des préoccupations en 2023, et notamment en lien avec la question de l'affectation de personnel au dispositif.

De façon plus générale, plusieurs retards de paiements des subventions aux centres, qu'il s'agisse du financement structurel ou celui d'appels à projets, ont été relayés car ils ont fortement perturbé l'activité des CISP et mis parfois en péril leur trésorerie.

Fin 2023, nous avons par ailleurs participé à un échange avec le consultant APE engagé par le Gouvernement wallon afin d'alimenter la réflexion sur la réforme du paysage de la formation professionnelle. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour la prochaine législature.

#### La réforme du contrat de formation professionnelle

Le Cabinet a eu la volonté de mettre en chantier une réforme du contrat de formation professionnelle. Celle-ci devait notamment permettre de sécuriser le parcours de formation de stagiaires, de stopper la dégressivité des allocations de chômage pour les stagiaires en Entreprise de formation par le travail (EFT). Toutefois, d'autres priorités sont venues s'immiscer au sein du Cabinet et l'arrêté du Gouvernement wallon (AGW) en première lecture n'a pas pu être déposé auprès du Gouvernement wallon. Il s'agit d'un dossier à suivre en 2024.

## La mise en œuvre de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi

L'Interfédé a mené un travail assidu d'analyse tout au long du parcours législatif du décret et de l'AGW Accompagnement orienté coaching et solutions (AOCS) et a constitué une force de propositions auprès des instances publiques. L'AGW prescrit les conditions et les règles à respecter pour les acteurs chargés de la nouvelle manière d'organiser l'accompagnement des demandeurs d'emploi (DE) ainsi que les modalités de partenariat entre les opérateurs de formation et d'insertion, ce qui constitue également des enjeux importants de la réforme. C'est dire toute son importance pour les publics des CISP, notamment pour les plus éloignés du marché du travail.



Au second semestre 2023, l'Interfédé a rédigé une note d'analyse juridique visant à récapituler les nouvelles dispositions d'accompagnement des demandeurs d'emploi par le Forem suite à l'entrée en application de la réforme en janvier 2023. L'analyse juridique des textes de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi a été réalisée de manière conjointe par les Missions Régionales pour l'Emploi (MIRE), la Fédération des Régies des Quartiers (FédéRé) et l'Interfédé des CISP. L'objectif est d'informer et de sensibiliser les opérateurs sur les éléments qui risquent d'impacter leur travail et le parcours des stagiaires accompagnés. Elle porte sur les aspects suivants de la réforme : la collaboration avec le Forem, le parcours du DE (inscription et accompagnement) et l'évaluation et le contrôle du DE.

#### Le Plan d'inclusion numérique de tous les Wallons

L'Administration et l'Agence du numérique (ADN) ont été chargées de réaliser en collaboration avec les Instances Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) une cartographie recensant les lieux permettant un accès à de l'équipement, de l'accompagnement et à des formations numériques de base afin de permettre aux citoyens de connaitre l'ensemble de l'offre wallonne. En juin 2023, l'Interfédé a participé au testing des écrans de la cartographie des lieux d'inclusion numérique. Par ailleurs, les CISP ont participé à l'enquête des IBEFE en collaboration avec WeTechCare durant l'été 2023 afin de mieux cerner les profils des personnes éloignées du numérique et les freins qu'elles rencontrent. À partir de ce diagnostic, des parcours idéaux et des recommandations pour favoriser l'inclusion des personnes en difficulté numérique ont été définis.

#### La réforme du PMTIC – Digistart

En 2023, le travail de concertation entre l'Interfédé, le Cabinet et l'Administration sur l'AGW formation de base au numérique s'est poursuivi. En mars, l'Interfédé a remis un avis sur le projet d'AGW en deuxième lecture. L'AGW a finalement été adopté en septembre 2023.

Au première trimestre 2023, l'Interfédé a également proposé à l'Administration une série de modifications dans les formulaires de demandes d'agréments afin qu'ils soient davantage adaptés aux textes de la réforme. La réponse aux questions fréquemment posées (FAQ) concernant les demandes d'agréments a également été travaillée avec l'Administration et le Cabinet au premier semestre. La FAQ a été publiée sur le site web de l'Administration à destination des opérateurs et des futurs opérateurs. Les demandes de (ré)agréments devaient être soumises à l'Administration pour le 1<sup>er</sup> avril. 85 opérateurs dont 47 CISP ont introduit une demande de (ré)agrément Digistart.

En juillet 2023, à la demande du Cabinet et de l'Administration, l'Interfédé a participé à des réunions de brainstorming concernant la communication autour du nouveau dispositif formation de base au numérique.

Au second semestre 2023, l'Interfédé a travaillé avec les fédérations à une proposition de répartition des heures d'agréments 2024 entre les opérateurs candidats en fonction du budget disponible dans le cadre du nouveau dispositif Digistart. L'Interfédé a défendu cette proposition d'octroi des heures à <u>la Commission Digistart</u> du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESEW).

En parallèle, des échanges ont eu lieu avec le Forem concernant les modalités de la mise en œuvre de la réforme Digistart, et notamment l'accès des stagiaires au contrat F70bis.



#### Les accords du non-marchand en Wallonie

En soutien à l'Administration, l'Interfédé assure chaque année le relevé auprès des opérateurs CISP de deux mesures relevant des accords du non-marchand : les heures inconfortables et la délégation syndicale inter-centres. Une fois compilées, les données sont transmises au SPW qui en assure ensuite le suivi auprès des centres pour le versement de leurs subventions relatives.

Par ailleurs, courant 2023, se sont poursuivies les discussions autour des accords du secteur non-marchand 2021-2024. En 2023, deux mesures relatives aux accords ont pris pleinement leur effet : la mesure barèmes qui voit certains niveaux barémiques augmenter de 1 % et la mesure réduction collective du temps de travail, quoique cette dernière ait bénéficié finalement d'une année de transition au vu des complications observées pour sa mise en œuvre. La troisième mesure relative à la création d'emploi n'a pu s'appliquer pleinement en raison des retards observés dans le calcul du montant de la subvention.

Plusieurs rencontres avec l'Administration ont été organisées pour permettre à celle-ci de comprendre la teneur des accords et des conventions collectives de travail, de faciliter leur opérationnalisation et de déterminer ensemble des réponses communes aux situations de terrain.

#### La nouvelle programmation FSE+ 2021-2027

L'Interfédé a déposé deux projets au FSE ; le premier « <u>Orientation en CISP</u> » a pour objectif global de soutenir la professionnalisation des acteurs de l'orientation au sein du secteur CISP, en articulation avec le Centre de ressources et de compétences en orientation de FormaForm, et de contribuer à la participation du secteur aux instances du dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV) et Cités et Carrefours des Métiers.

Le second projet « Former pour les défis de demain : numérique et développement durable à <u>l'Interfédé des CISP</u> » vise à renforcer les compétences numériques et la conscience écologique des professionnels du secteur CISP. En intégrant le numérique de manière transversale dans les programmes de formation et en sensibilisant aux enjeux de la transition verte, le projet ambitionne de réduire la fracture numérique et de favoriser l'insertion durable dans l'emploi tout en contribuant à la protection de l'environnement. Il se veut être une réponse proactive aux défis contemporains. En mariant les compétences numériques aux enjeux de la transition verte, il prépare les professionnels et les stagiaires du secteur CISP à un avenir en mutation. L'Interfédé des CISP s'engage à accompagner cette transformation pour créer un avenir durable, inclusif et compétent.

Ces projets ont démarré en juillet 2023.

#### Le Plan de relance de la Wallonie

Le Plan de relance de la Wallonie 2022-2024 a produit ses effets en 2022. Trois fiches actions directement inspirées des recommandations du projet « PARS » ont été introduites dans le Plan. Elles portent sur la démarche référentielle, le renforcement des parcours pour les personnes éloignées de l'emploi et un système qualité pour les CISP. L'Interfédé a poursuivi les concertations avec le Cabinet de la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation, en vue de faire évoluer les actions en lien avec les enjeux du secteur et de répondre aux difficultés rencontrées sur le terrain. L'objectif était aussi d'articuler les différents projets entre eux pour plus de cohérence.



Dans ce plan de relance, une fiche liée à l'activité d'orientation a également été initiée en vue d'appuyer et de renforcer l'implication de l'Interfédé dans le cadre du dispositif <u>OTLAV</u>.

Nous pouvons nous réjouir de toutes ces initiatives qui soutiennent le secteur et le développement de ses projets. Ce sont de véritables défis à relever d'ici fin 2024!

#### Le dispositif d'orientation tout au long de la vie

La mise en œuvre du dispositif OTLAV a été approuvée par le Gouvernement wallon fin 2020. Cette nouvelle dynamique se base sur un ensemble de recommandations stratégiques auxquelles l'Interfédé a pris part en tant que membre du Comité de pilotage stratégique. Le dispositif est piloté par les quatre Cabinets ministériels compétents sur le champ de l'orientation en Wallonie, à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles et coordonné par le Forem.

Les objectifs poursuivis visent prioritairement une meilleure visibilité de l'orientation et une offre de service cohérente et de qualité. Les champs d'action mis en place relèvent de travaux autour d'un référentiel de formation des professionnels de l'orientation, d'un cadastre de l'offre de formation, du déploiement des projets soutenus par le FSE+ 2021-2027 et de la réalisation d'un portail d'informations. Le Centre de ressources et de compétences en orientation a été inauguré par FormaForm le 14 avril 2023.

## Comité de Concertation Enseignement et Formation Professionnelle du Plan biowallon

Ce mandat s'inscrit dans le cadre du <u>Plan de développement de la production biologique à l'horizon 2030</u>.

Il comprend différents objectifs opérationnels dont le septième porte sur les actions menées avec l'enseignement et la formation.

Les travaux ont montré que pour généraliser la prise en compte du mode de production bio dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle, il n'était pas nécessaire de produire de nouveaux référentiels pour les pratiques bio mais bien d'y intégrer les particularités du bio dans les référentiels existants (par exemple, la viande n'est pas découpée de la même manière en bio ; en boulangerie, il faut apprendre à travailler des farines anciennes...).

Afin de former et d'outiller les formateurs et les maîtres de stage bio, une offre de formation est en cours d'élaboration autour de sept axes : transformation des fruits et légumes, vente en circuit court, les grandes cultures, arboriculture fruitière, polyculture élevage, transformation du lait et... maraîchage diversifié. Cette dernière catégorie a été ajoutée aux six précédentes et validées par le Comité d'accompagnement. C'est la catégorie qui concerne plus spécifiquement notre secteur. Les formations seront organisées par BioWallonie et le Crabe d'une part, et par FormaForm dans le cadre de sa mission relative à la formation technique des formateurs d'autre part. Un travail de recensement des besoins autour des stages a également été mené.

Une journée de réseautage entre formateurs et enseignants a été organisée le 6 octobre, avec la participation de plusieurs CISP et une intervention de Thierry De Stexhe de la Ferme de Froidmont Insertion. <u>D'autres actions sont prévues pour 2024</u>.



#### La Commission CISP

La Commission CISP est instituée au sein du CESEW.

Il s'agit d'une commission consultative qui est chargée de :

- Remettre un avis sur la modification des catégories de public éligible ;
- Remettre un avis motivé sur les demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément d'un centre ou d'une filière lorsque son avis est sollicité ;
- Remettre un avis motivé sur la suspension ou le retrait d'agrément d'un centre ou d'une filière ;
- Remettre un avis motivé sur la demande de transfert d'une filière ;
- Se réunir à la demande d'un de ses membres qui aurait pris connaissance de faits qui relèvent des infractions ou des manquements aux dispositions du décret, afin d'analyser la situation et d'informer le Gouvernement des faits de la cause.

Au-delà de ces missions décrétales, la Commission est informée et débat également de différents thèmes ou questions d'actualité concernant les CISP.

En 2023, la Commission s'est réunie à deux reprises pour assurer l'examen de dossiers problématiques dans le cadre des réagréments 2023 et 2024.

La Commission a, par ailleurs, rédigé son rapport d'activités 2022.

#### Composition de la Commission CISP pour notre secteur

	Membres pour le secteur CISP		
Interfédé	Effectif:	Suppléant :	
(Voix délibérative)	Anne-Hélène Lulling	Joël Gillaux	
Fédérations	Effectifs :	Suppléants :	
(Voix consultatives)	Eric Albertuccio	Ann Paquet	
	Jean-Luc Vrancken	Yannick de Briey	

#### La Commission PMTIC - Digistart

L'Interfédé a participé en tant que membre invité à quatre réunions de la Commission PMTIC – Digistart du CESEW en 2023.

Les trois premières réunions ont été consacrées au travail sur les modalités d'affectation des heures pour lesquelles les opérateurs seront agréés en 2024 dans le cadre de la nouvelle législation, sachant que le budget est limité et le nombre de candidats important. Deux principes ont soutenu les réflexions de la Commission dans l'analyse : une équité de traitement entre tous les dossiers rentrés en tenant compte des aspects spécifiques (nouveaux candidats, anciens opérateurs, etc.) et un examen approfondi de la qualité pédagogique des dossiers de candidature. Sur base de ces deux principes, les discussions se sont déroulées jusqu'à atteindre un projet de principes et de critères de répartition des heures. La dernière réunion de l'année de la Commission a eu lieu le 20 décembre et avait pour objet d'auditionner trois opérateurs faisant l'objet d'un refus d'agrément.



La proposition définitive d'octroi des heures a finalement été soumise au Cabinet fin décembre. Les arrêtés d'agréments n'ont donc malheureusement pas pu être signés pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### La Commission AIS PEOE

L'Interfédé a également un mandat au sein de la Section « Intégration des personnes étrangères » (PEOE) de la Commission Action et Intégration Sociale (AIS) du CESEW en tant qu'expert associé afin d'enrichir les réflexions menées sur le thème de l'intégration.

Les premières réunions de travail en 2023 ont été consacrées à la rédaction d'avis relatifs au rapport 2020-2021 du service de lutte contre la pauvreté et d'un avis d'initiative sur la stratégie wallonne de sortie du sans-abrisme. La Commission a également rendu des avis sur les avant-projets de décrets relatifs au handicap, à l'insertion sociale et aux services d'accueil de jour. Ces thématiques n'étant pas directement en lien avec les enjeux du secteur, nous avons suivi de plus loin les travaux autour de ces questions.

Durant le deuxième semestre 2023, la CAIS élargie s'est réunie afin d'examiner et de rendre un avis sur l'avant-projet de décret et l'AGW intégration des personnes étrangères. Les fédérations représentant le secteur de l'intégration ont été en première ligne et forces de propositions afin d'améliorer le projet de réforme.

Les dernières réunions de l'année 2023 ont été consacrées à la rédaction de la contribution de la CAIS au Mémorandum du CESEW. Comme en 2019, chaque pôle du CESEW a été invité à envoyer des priorités pour contribuer au Mémorandum du CESEW. L'Interfédé a relayé les priorités et les revendications du secteur des CISP concernant l'accès aux droits (inclusion numérique) et le développement d'emplois d'insertion.

#### Le Forem

#### Réunions de concertation Forem - Interfédé

Les réunions de concertation Forem — Interfédé ont lieu tous les trimestres. Ces réunions réunissent la Secrétaire générale et la Directrice adjointe ainsi que les membres du Bureau de l'Interfédé. Le but de ces rencontres consiste à faire le point sur toute une série de questions et de problèmes qui peuvent émailler les collaborations entre le Forem en tant que service régional de l'emploi et le secteur des CISP.

En 2023, nous avons principalement traité des sujets suivants :

- Les impacts de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi sur l'inscription, le parcours du stagiaire, la digitalisation des services ;
- La redondance et la concurrence entre les formations CISP et Forem ;
- Les moyens d'amélioration de la connaissance mutuelle Forem CISP et un adressage de qualité;
- Les difficultés concernant les contrats F70bis pour les opérateurs Digistart;
- Les difficultés dans le cadre de l'appel à projets (AAP) « Appui aux parcours vers l'emploi » ;
- Les contrats F70bis dans le cadre de l'AAP « Renforcement des compétences » ;



- Les difficultés relatives à la nouvelle convention-cadre Forem Inami et l'éligibilité des stagiaires Inami en CISP;
- Le délai de traitement de la demande de dispense en EFT;
- Le contrat F70bis dans le cadre des projets FSE+;
- La problématique INAMI avec le FOREM;
- Les problèmes administratifs des stagiaires en prison.

Par ailleurs, comme les années précédentes, les collaborations avec le Forem ont aussi eu lieu à travers <u>la Commission des opérateurs et les nombreux groupes de travail (GT)</u> mis en place.

#### Commission régionale de concertation

Dans le cadre de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la Commission des opérateurs est devenue la Commission Régionale de Concertation (CRC). Elle s'est mise en place le 13 mars 2023 et s'est déjà élargie à de nouveaux membres comme les Centres Régionaux d'Intégration (CRI) ou le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), l'Enseignement de Promotion sociale (EPS), l'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME), etc. Durant l'année 2023, la Commission a piloté et suivi l'état d'avancement des travaux de plusieurs GT en lien avec la mise en place de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi : GT Convention de collaboration (dont le plan d'actions et d'évaluation des Commissions Sous-Régionales de Concertation) et GT Interpérabilité. L'Interfédé est très active au sein de ces groupes de travail.

En mars a eu lieu l'installation de la Commission avec une présentation conjointe du Forem et des partenaires sur les travaux réalisés en GT, le rôle des partenaires et des différentes instances. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) a également été adopté par les membres.

La Commission a également traité d'autres sujets tels que la mise à jour du guide des opérateurs, la présentation des outils digitaux du Forem, le projet Passeport drive, l'évolution de la plateforme FORMAPass, la présentation de l'étude menée par le Forem sur l'analyse des besoins des DE, etc. <u>Certains de ces projets ont été travaillés dans le cadre de GT</u>.

En 2023, la commission s'est réunie à huit reprises.

En parallèle, <u>les Commissions Sous-Régionales de Concertation (CSRC)</u> ont été mises en place en juin 2023.

#### GT Convention de collaboration

Le décret AOCS précise que les partenaires de l'accompagnement doivent signer une convention de collaboration avec le Forem. Afin de l'opérationnaliser et de proposer un canevas de cette convention de collaboration à la Commission régionale, le Forem a mis en place un GT qui réunit les partenaires de l'accompagnement. L'Interfédé, avec l'appui d'une fédération, a participé activement aux nombreuses réunions du GT en 2022 et en 2023. Lors de ces réunions, nous avons rédigé le volet commun (à tous les partenaires) de la convention de collaboration qui reprend les prescrits du décret et de l'AGW AOCS en matière de collaboration entre le Forem et les partenaires, les modalités opérationnelles communes de la collaboration, un logigramme de prise en charge du DE et la charte éthique.



• • •

En 2023, les membres du GT ont également rédigé le canevas du volet 2 de la convention, relatif aux modalités de collaboration. Il est décliné en trois parties : par famille d'opérateurs, par CSRC et en bilatéral.

Les CISP ont décidé de définir des actions qui se veulent être des bonnes pratiques à mettre en place pour l'ensemble des centres dans la partie 1 du volet 2. Afin de définir les actions communes à la famille des CISP, un GT Forem – Interfédé a été mis en place et s'est réuni à trois reprises au deuxième semestre 2023. L'Interfédé et les fédérations ont convenu de modalités de collaboration communes à l'ensemble des CISP au niveau de la connaissance mutuelle ainsi que de l'organisation des collaborations et des passerelles avec le Forem. L'Interfédé a également négocié des spécificités pour le secteur des CISP concernant l'évaluation de la collaboration et la mise en place du retour d'information sur les actions de formation. Les deux volets de la convention ont été validés en décembre 2023. Les signatures des conventions sont attendues pour le 31 mars 2024 au plus tard.

Nous avons obtenu, au travers de cette convention de collaboration âprement négociée, des avancées significatives, favorables aux relations partenariales entre le Forem et les CISP et garantes d'un partenariat respectueux, constructif et efficace.

#### Le transfert d'informations des CISP vers le Forem

Le décret AOCS et la convention de collaboration prévoient qu'un échange d'informations au sujet du parcours du DE ait lieu entre le Forem et les CISP en amont, pendant et en aval de la formation. Afin d'opérationnaliser l'échange en aval, un espace partenaires est en cours d'élaboration par le Forem avec la production du Retour Action Formation / Insertion (nouvellement RAFI, anciennement Retour d'Informations sur Actions par RIAC) et l'accès à la Vue Dossier Unique. La phase de test de ce RAFI a eu lieu au premier semestre 2023 avec certains partenaires de l'accompagnement. En ce qui concerne les CISP, c'est la signature de la convention de collaboration qui leur permet d'avoir accès à l'espace partenaires.

La question de la légitimité du Forem à disposer de certaines informations, ainsi que celle de l'usage qu'il pourrait en faire en matière de contrôle (et donc de sanctions) des DE, ont occupé une position centrale et constante dans les travaux et les réflexions. L'Interfédé et les fédérations ont rédigé une note d'information sous forme de cadrage juridique et de positionnement du secteur des CISP afin de répondre aux interrogations des centres quant à la mise en place concrète de l'échange d'informations entre les CISP et le Forem.

#### Les plans d'actions et d'évaluation des CSRC

En 2023, le GT a également travaillé à l'élaboration du canevas des plans d'actions et l'évaluation des plans d'actions des CSRC. Ce travail a été finalisé en octobre. Un webinaire a été organisé en décembre à destination des représentants dans les CSRC afin de présenter conjointement avec le Cabinet, le Forem et les partenaires de l'accompagnement le canevas des plans d'actions et l'évaluation ainsi que les exemples d'actions.

#### GT formation des conseillers de référence du Forem

Déjà en 2022, l'Interfédé avait formulé une demande au Forem (via la CRC) de pouvoir intervenir dans la formation des conseillers de référence du Forem afin d'améliorer la connaissance mutuelle et la qualité de l'adressage. Une première réunion de travail a eu lieu à ce sujet en mai 2023 avec les partenaires de l'accompagnement qui le souhaitaient et le



Forem. Nous avons échangé concernant l'objectif principal des formations (partenaires vers le Forem), le public-cible au sein du Forem et la meilleure manière de donner ces formations en fonction des réalités de chacun.

Suite à cette réunion, l'Interfédé et les fédérations ont travaillé à une proposition d'un module de formation court sur la connaissance du secteur CISP et ses spécificités à destination des conseillers du Forem. Une réunion d'échanges avec le Forem autour de notre proposition et les modalités de mise en place est prévue début 2024.

### GT articulation et complémentarité de l'offre de formation de base au numérique Forem et Digistart

Dans le cadre des réunions de concertation Interfédé – Forem, nous avons relayé nos préoccupations par rapport à la concurrence entre les offres de formation de base au numérique (Smart job et modules de développement des compétences numériques) et PMTIC – Digistart. En novembre 2023, nous avons travaillé avec le Forem afin de détailler l'offre de formation de base au numérique du Forem et ses finalités pour pointer la spécificité et plusvalue de l'offre Digistart. Une réunion est prévue début 2024 en vue de se mettre d'accord sur une procédure d'information des conseillers Forem sur l'offre Digistart et sur un arbre décisionnel pour que les conseillers sachent quels DE ils doivent adresser vers l'offre Digistart.

#### GT Plateforme wallonne des offres de formation et actions d'insertion

Fin 2023, l'Interfédé a participé à trois GT techniques sur la structuration des données dans la future plateforme wallonne des actions de formation / insertion qui remplacera FORMAPass en 2025. L'objectif de ces GT est de permettre aux partenaires de réfléchir à la structuration des données de leurs opérateurs en vue de faciliter au maximum les encodages ou imports de données sur leurs offres de formation.

#### Cellule de développement partenarial

En vue de reconcevoir le partenariat mené par le Forem et d'améliorer la politique et les pratiques partenariales, le Forem a lui-même constitué un groupe de discussion, d'échanges et de réflexions constitué de représentants du RWLP, des MIRE, de l'EPS et de l'Interfédé. Cette cellule a entamé en 2023 un travail de réflexivité collégiale sur différentes thématiques, de création et d'invention d'approches, de capitalisation de recherches, d'organisation d'enquêtes et de projets. Au terme de trois réunions (le 20 septembre, le 18 octobre et le 22 novembre 2023), la cellule a décidé de mener de manière plus approfondie un travail de réflexion via des projets d'exploration et de création autour des expériences de terrain relatives au concept de territoire accompagnant (étude en cours menée par le bassin Hainaut Sud, le Forem et le CESEP) et de l'expérience relative au projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD). Aussi, une revisitation de l'AAP sera l'objet des premières réunions de 2024.

#### Focus Groups sur les besoins des demandeurs d'emploi

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, le Forem poursuit l'objectif de mieux outiller les conseillers afin de mieux diagnostiquer « l'employabilité » et, in fine, d'offrir aux DE un accompagnement adéquat et plus adapté à leur profil et à leurs attentes.



Ce projet, qui s'intitule « Analyse des besoins de l'écosystème des demandeurs d'emploi – une approche intégrée et globale » est prévu sur un calendrier 2023-2025. Il fait partie à la fois du Contrat de gestion 2022-2027 du Forem et du Plan d'entreprise. Dans ce cadre, le Forem a invité des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle (Régie des Quartiers, Intermire, AVIQ, SAACE, EPS, IFAPME, etc.) dont l'Interfédé, à participer à deux Focus Groups (le 7 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2023) autour des besoins des DE. Les discussions ont porté sur les compétences, envisagées de manière large, à savoir les compétences transversales / savoir-faire comportementaux, les compétences numériques, la connaissance de la langue française, le permis de conduire, la mobilité, etc. Une attention a aussi été apportée aux freins dans la situation des personnes ainsi qu'aux outils utilisés par les partenaires dans leurs missions d'accompagnement et de formation (RECTEC, DIGCOMP, etc.). Le fruit des échanges devrait permettre, en 2024, la poursuite des focus groups et la co-construction de référentiels et de grilles de référence en matière de monitoring et d'accompagnement des DE. Ce travail sera piloté par un consultant externe, en concertation avec le Forem et en présence des partenaires.

#### **Passeport Drive**

En 2023, la Ministre de l'Emploi et de la Formation a lancé la quatrième édition du projet Passeport Drive dont l'objectif est de permettre à des demandeurs d'emploi d'obtenir leur permis de conduire théorique et/ou pratique. Contrairement aux éditions précédentes, il y a eu deux salves en 2023 : la première de mai à septembre et la seconde de septembre à fin décembre. Pour tenter de limiter le taux d'échec (notamment dû à l'inadéquation du modèle pédagogique des formations théoriques des auto-écoles classiques pour le public-cible), les demandes de bourses pour le permis pratique ont été privilégiées jusqu'en septembre. Avec le budget restant, les opérateurs ont ainsi pu opter pour une bourse permis théorique (pour le public à qui cela pourrait convenir) ou pour une bourse permis pratique. Contrairement aux années précédentes, l'octroi d'un permis théorique ne bloque plus le budget pour le pratique.

Pour l'édition 2024, la proposition de l'Interfédé, avec l'appui du Consortium pour la mobilité, est de consacrer une partie du budget de Passeport Drive au développement d'outils pédagogiques pour répondre au besoin d'harmoniser les pratiques d'accompagnement du permis théorique. Cette proposition a été validée.

En 2023, le comité de pilotage Passeport drive s'est réuni à cinq reprises.

#### Plaidoyer politique - Elections régionales de juin 2024

En vue de la prochaine échéance électorale au niveau régional (scrutin du 9 juin 2024), et dans la perspective de la rédaction de la Déclaration de politique régionale (DPR), il est de coutume pour l'Interfédé de transmettre aux pouvoirs publics et aux autorités politiques un mémorandum reprenant un certain nombre de préoccupations, de revendications et de propositions concrètes. Les axes thématiques prioritaires et leur déclinaison en propositions et actions concrètes retenus dans le <u>Mémorandum 2019-2024</u> sont le fruit d'un travail collectif et participatif mené durant l'année 2023 avec l'ensemble des fédérations et leurs centres.



Avec ce mémorandum, l'Interfédé veut une nouvelle fois constituer une force de propositions, constructive et proactive, en exposant un ensemble de réflexions, de mesures et d'actions concrètes qui permettraient de relever les défis actuels et à venir pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle.

Ces défis se concentrent plus précisément autour de quatre axes prioritaires et de douze mesures (avec un total de près de soixante propositions concrètes) :

- Lutter contre la désaffiliation des publics
  - o Renforcer l'accompagnement des publics fragilisés
  - o Lever les freins à la mobilité
  - o Garantir l'accès aux droits et favoriser l'inclusion numérique
- Renforcer les droits des stagiaires
  - o Harmoniser le statut des stagiaires en formation
  - Garantir l'accès à la formation
  - o Fluidifier les parcours de formation et d'insertion entre opérateurs
- Soutenir le développement des centres
  - Garantir un financement structurel des CISP
  - o Accompagner et former les professionnels du secteur
  - o Clarifier les règles et les processus de contrôle du financement
- Réorganiser le paysage de l'insertion socioprofessionnelle
  - o Clarifier le rôle et le champ d'actions des opérateurs de formation et d'insertion
  - o Renforcer les échanges entre acteurs de la formation
  - o Développer une véritable politique publique d'insertion à l'emploi

Le mémorandum a été publié dans le <u>numéro 106 de notre revue trimestrielle L'essor</u> et a également été transmis de manière plus personnalisée à l'ensemble des pouvoirs publics concernés ainsi qu'à nos partenaires de l'insertion socioprofessionnelle. Des rencontres « en mode discussions et échanges » autour des priorités de ce mémorandum ont été organisées avec des représentants de l'ensemble des partis francophones.

## 2.2. Représenter le secteur au niveau des instances communautaires compétentes en matière de formation

#### Participer aux travaux du SFMQ

Comme membre de la Chambre enseignement formation (ChaEF), l'Interfédé participe aux travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ).

La participation à la ChaEF permet à l'Interfédé de mener à bien sa mission de participer à <u>l'élaboration de référentiels de formation dans le cadre des travaux menés par le SFMQ</u> Un des rôles de la ChaEF est de proposer un niveau de positionnement pour le Cadre francophone des certifications (CFC).

Le dossier relatif à l'accueil de l'enfance (enfance et éducation) a été porté à l'ordre du jour de la ChaEF tout au long de l'année 2023. Ce travail a été mené au sein de l'Interfédé en interaction avec les CISP proposant des formations dans ce domaine et avec les fédérations. Les travaux devraient aboutir début 2024.



Une Inter-chambres (Chambre des métiers, chambre enseignement formation et chambre d'agrément) a été organisée le 6 octobre 2023. Elle a permis de mieux appréhender le processus de production d'un profil métier et le processus de mise en œuvre des profils formations chez les opérateurs publics de formation et dans l'enseignement.

#### Participer au Comité d'experts du Cadre francophone des certifications

L'Interfédé a été désignée comme membre du Comité d'experts du CFC qui a pour rôle d'apporter des avis au Comité de direction du CFC sur les orientations prises ou à prendre ainsi que d'apporter toute information utile à l'amélioration du fonctionnement du dispositif et à l'évaluation de son implantation.

Le Comité d'experts ne s'est pas réuni en 2023.

#### Participer au Comité de concertation enseignement formation

L'Interfédé est membre invité du Comité de concertation enseignement formation (CCEF) qui réunit différents acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle dont le rôle est d'assurer un dialogue régulier entre responsables des institutions en charge de la formation et de l'enseignement, d'identifier des préoccupations et des intérêts communs et de formuler des propositions communes. C'est l'occasion de partager les préoccupations et les enjeux du secteur et de ses publics.

Différents projets sont portés par le CCEF : les Assises de l'Enseignement et de la Formation, les Diagnostics croisés de l'Enseignement et de la Formation professionnelle et un projet relatif à la validation des compétences clés.

Le CCEF ne s'est pas réuni en 2023 malgré l'annonce pour une réunion en mars.

#### Participer au Comité d'orientation stratégique de FormaForm

FormaForm est un centre multi-partenarial de développement des compétences des professionnels de l'orientation, de la formation, de l'insertion socioprofessionnelle et de la validation des compétences. FormaForm s'est doté d'un comité d'orientation stratégique.

Organe consultatif, il a pour mission d'émettre des avis ou des recommandations portant sur le développement des compétences du public de FormaForm, sur l'exécution de l'Accord de coopération ou sur tout autre sujet pertinent ou règlementation ayant potentiellement un impact sur sa mise en œuvre. Le Comité d'orientation doit aussi transmettre au Comité directeur des propositions en vue de la rédaction d'une note d'orientation stratégique couvrant quatre années de développement de FormaForm.

Il est composé de Catherine Kinet pour l'Orientation, Marina Mirkes pour l'insertion socioprofessionnelle, Herman Panneels pour les enjeux européens, Donat Calier pour la validation des compétences, Nicolas Roland pour l'innovation pédagogique, Annick Bertrand et Olivier Gilot pour l'équipe de FormaForm et Gaëlle Boulet, la dirigeante de FormaForm, pour la coordination des travaux.

Au terme de trois réunions de travail, le Comité d'orientation a finalisé des recommandations au comité directeur en vue de la rédaction de la note d'orientation stratégique.



#### 2.3. Représenter le secteur dans les instances de concertation sociale

#### La concertation sociale

La concertation sociale occupe une place non négligeable dans l'ensemble des mandats dont est chargée l'Interfédé, en raison non seulement de l'importance du dialogue entre les représentants des employeurs et les représentants des travailleurs, mais aussi parce que l'appartenance à la sous-commission paritaire (CP) 329.02, comptant quinze sous-secteurs différents, impose d'organiser de nombreuses réunions pour construire des positionnements cohérents.

En 2023, la participation de la Secrétaire générale aux diverses réunions de la concertation (FESEFA et CESSoC) a représenté au total environ vingt réunions dont une partie significative a porté sur :

- L'application des accords du non-marchand 2021-2024;
- La conclusion de conventions collectives de travail;
- Le suivi des travaux du Fonds 4S, Fonds Maribel, commission paritaire 329.02;
- Les mandats dans les diverses instances de concertation ;
- L'impact des mesures prises dans les conclaves budgétaires (fédéral et régions) ;
- L'impact de la crise économique sur les activités des associations ;
- Les actualités sectorielles.

#### Le Fonds Maribel social

L'Interfédé siège au Comité de gestion du Fonds Maribel via un mandat de la FESEFA au sein de la CESSoC.

En 2023, outre les points de gestion relatifs aux relations avec les employeurs, le Comité de gestion du Fonds Maribel a traité des points suivants :

- La gestion des dossiers de demandes spécifiques ;
- La finalisation du règlement administratif;
- Les prévisions budgétaires 2023-2024, et leur projection en vue de déterminer leur utilisation pour le lancement de futurs appels à candidatures ;
- La procédure de contrôle du volume de l'emploi 2022;
- L'analyse de l'évolution des dotations à venir pour alimenter la décision d'augmenter le plafond des subventions accordées aux employeurs en 2024 ;
- L'évaluation du dernier appel à candidatures et réflexion pour le lancement d'un appel en 2024.

#### Le Fonds 4S

Le Fonds 4S est le fonds sectoriel de formation des travailleurs de la CP 329.02. Il soutient des actions de formation et d'accompagnement d'équipes via différentes actions. Intégré au sein de l'APEF, il diffuse une offre de formation commune à d'autres Fonds via le catalogue Formapef. Il est alimenté par des cotisations patronales sectorielles de 0,20 % prélevées par l'ONSS pour financer les actions de formation (cotisation « groupes à risques » et « effort supplémentaire de formation »).



Une cotisation complémentaire est prélevée pour soutenir partiellement les employeurs dans la mise en œuvre de l'outplacement. L'Interfédé siège au Comité de gestion du Fonds 4S via un mandat de la FESEFA au sein de la CESSoC.

Les activités de soutien financier aux ASBL ont permis de rencontrer les besoins de nombreuses associations avec une augmentation des structures soutenues. Des activités spécifiques de soutien au développement de la politique concertée de formation (PCF) sont mises en œuvre.

Le Fonds 4S est également partenaire de projets au sein de l'APEF dont le projet « prévention des risques psychosociaux » qui a été mis en œuvre en 2023. Le secteur CISP a par ailleurs bénéficié du soutien de la « Convention-cadre de collaboration en matière de formation et d'insertion professionnelle et d'enseignement pour le secteur non-marchand » signée entre la Région wallonne et l'APEF – FeBi. Plusieurs projets ont ainsi pu être financés.

Le Fonds 4S participe au reclassement professionnel et à l'outplacement des travailleurs licenciés. L'année 2023 aura vu le renouvellement des opérateurs engagés par le Fonds 4S pour répondre à cette mesure via le lancement d'un marché public européen qui sera finalisé en 2024.

L'Interfédé participe également au GT stratégie de formation de la CESSoC qui prépare les positions patronales.



## MISSION 3 : Renforcer la coopération des centres au niveau sous-régional



## 3.1. Plateformes sous-régionales CISP, Instances Bassins Enseignement qualifiant — Formation — Emploi et Commissions sous-régionales de concertation

Les plateformes sont l'un des deux piliers, avec les cinq fédérations, sur lesquels repose l'Interfédé pour mener à bien ses missions. Elles sont au nombre de dix, couvrent l'ensemble du territoire wallon et sont implantées dans chaque sous-région. Les plateformes se composent des représentants des CISP de la sous-région et des conseillers Carrefour ou Cité des Métiers de la sous-région ; la responsable des projets plateformes de l'Interfédé est invitée permanente aux réunions des plateformes. Les représentants des CISP de chaque plateforme désignent deux représentants pour piloter et coordonner l'action de la plateforme.

Les objectifs des réunions des plateformes sont :

- Mettre en place des projets sous-régionaux répondant à des problématiques locales et facilitant le parcours d'insertion et de formation des stagiaires ;
- Renforcer les liens entre les CISP d'une même sous-région et développer des partenariats avec les opérateurs de la formation et de l'insertion au niveau local ;
- Se concerter sur toutes les matières relatives au dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi (DE) et de coopération pour l'insertion ;
- Se concerter sur les matières relatives au décret CISP en ce qui concerne leur mise en œuvre concrète et leur impact sur le terrain;
- Alimenter les réflexions et le positionnement stratégique ou politique de l'Interfédé, sur le champ des compétences des plateformes.

L'Interfédé soutient le travail des plateformes via la responsable en charge du suivi des plateformes qui :

- Participe activement aux réunions et aux travaux des plateformes, en les alimentant de toutes informations utiles à l'accomplissement de leur mission et en relayant leurs demandes, préoccupations et propositions auprès de l'Interfédé;
- Accompagne dans leurs fonctions les représentants des plateformes et les représentants de l'Interfédé dans les Instances Bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) et les sensibilise aux enjeux politiques, économiques et sociaux;
- Organise et anime des réunions inter-plateformes (quatre par an) et des réunions / GT inter-IBEFE (selon les besoins et les actualités) dans l'objectif d'assurer la transversalité et la cohérence dans les actions des plateformes CISP et des IBEFE entre eux, dans leurs relations avec l'Interfédé et vis-à-vis des partenaires locaux et régionaux.

L'Interfédé dispose également de deux représentants effectifs et de deux représentants suppléants dans chaque IBEFE qui participent à l'activité et aux réunions des plateformes et y relayent les travaux en cours et les enjeux de l'Instance Bassin. Parallèlement, les problématiques et les positionnements de la plateforme sont relayés par les représentants de l'Interfédé dans les IBEFE.



• • •

Par ailleurs, depuis juin 2023 et la mise en place des Commissions Sous-Régionales de Concertation (CSRC), l'Interfédé compte un représentant effectif et un représentant suppléant dans chaque CSRC représentant le secteur CISP auprès des partenaires de l'accompagnement.

#### 3.2. Les enjeux et actions des plateformes

#### CISP en Action!

L'édition 2023 de la campagne « CISP en Action ! » s'est déroulée du 6 septembre au 13 octobre aux quatre coins de la Wallonie. Les réunions de plateformes du premier semestre 2023 ont été axées sur la préparation et l'organisation de CISP en Action. La responsable des projets plateformes et le chargé de communication de l'Interfédé ont été en soutien à la mobilisation des plateformes.

Le rassemblement du secteur a été vraiment important durant la campagne, avec la participation de l'ensemble des plateformes sous-régionales, à travers une quarantaine d'évènements un peu partout en Wallonie : journées portes ouvertes, rencontres avec les partenaires locaux, salon de la formation à l'identité collective, réalisation de vidéos présentant les filières de formations, cérémonie de remise des nouvelles « plaques CISP », démonstrations ludiques et gourmandes, etc.

Les objectifs de cette mobilisation de terrain étaient triples :

- Améliorer la visibilité du secteur
- Augmenter le recrutement des stagiaires
- Renforcer la cohésion interne de l'identité sectorielle (rassembler les centres sous la bannière CISP).

Toute l'équipe de l'Interfédé a été mobilisée pour couvrir un maximum d'actions. Les différents évènements ont bénéficié d'une couverture sur les réseaux sociaux et dans certains médias locaux. Plus d'informations dans la mission transversale communication en page 53.

Lors de la réunion inter-plateforme de décembre 2023, une évaluation de l'édition 2023 a été réalisée avec les représentants de plateformes et le chargé de communication de l'Interfédé. Les balises pour l'édition de 2025 ont également été discutées. Le rendez-vous est pris au printemps 2025 pour la prochaine édition de CISP en Action !

#### Les collaborations CISP - Forem

Des difficultés dans les collaborations et un manque de contact entre les CISP et le Forem ont été mis en évidence lors des réunions de plusieurs plateformes en 2023. Il a donc été décidé d'organiser des rencontres entre les CISP et les Services Relations Opérateurs (SRO) du Forem dans plusieurs territoires : Brabant wallon, Hainaut Centre, Hainaut Sud et Wallonie picarde. L'objectif de ces réunions est d'avoir un niveau de pilotage intermédiaire entre les décisions stratégiques au niveau régional et le travail de terrain entre chaque CISP et son chargé de projets au SRO. Ces réunions ont permis de relancer les contacts entre les CISP et les SRO et de mettre en place certaines modalités de collaboration structurées et récurrentes, notamment afin d'améliorer la connaissance de l'offre des CISP du territoire ainsi que la qualité et la quantité de l'adressage. Par exemple, invitation des SRO à une réunion de plateforme, organisation de speed-meeting, visites de CISP, etc.



<u>Cela a jeté les bases du travail sur les actions / bonnes pratiques communes à la famille des</u> <u>CISP reprises dans la partie 1 du volet 2 de la convention de collaboration.</u>

#### Déclinaison CISP de la convention de collaboration

Les réunions inter-plateformes en 2023 ont permis un échange entre les représentants des plateformes et de l'Interfédé dans les IBEFE autour du contenu de la convention de collaboration, et plus spécifiquement sur les modalités d'échanges d'informations entre les CISP et le Forem dans le cadre du parcours du demandeur d'emploi.

Au premier trimestre 2024, il est prévu que l'Interfédé et les responsables SRO du Forem viennent présenter et échanger en plateformes sur le volet 1 et 2 de la convention et qu'ils puissent réfléchir ensemble à l'opérationnalisation au niveau sous-régional des bonnes pratiques CISP – Forem reprises dans la partie 1 du volet 2 de la convention.

#### 3.3. Les actions dans les IBEFE

Les représentants de l'Interfédé au sein des IBEFE participent à l'activité et aux réunions des plateformes. Ils informent sur les travaux réalisés dans les bassins. Les représentants de l'Interfédé dans les IBEFE participent aux réunions des instances bassin afin de défendre le public des CISP et d'attirer l'attention des partenaires sociaux, des opérateurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion et des opérateurs de l'enseignement sur les positionnements et les revendications du secteur des CISP.

Outre le rapport analytique et prospectif qui a pour but de faire l'analyse locale du tissu socioéconomique, de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation et des besoins en maind'œuvre, les bassins mettent en place des pôles de synergie autour de métiers ou de thématiques particulières.

Les centres sont impliqués dans de nombreux pôles de synergie en lien avec leurs actions de formation dans l'objectif de faire valoir le positionnement du secteur, de défendre le public des CISP éloigné de l'emploi et de développer des collaborations avec les autres acteurs. Au niveau des pôles de synergie « métiers », on peut citer à titre d'exemple l'implication des centres dans ceux qui concernent le secteur de la construction, des services à la personne et à la collectivité ainsi que des métiers verts et l'environnement. Dans plusieurs bassins, les CISP participent également à des pôles de synergie et à des groupes de travail plus transversaux qui portent par exemple sur la question du numérique — et plus spécifiquement sur la fracture numérique pour les publics éloignés de l'emploi —, sur la mise en place de filières et de passerelles de formation, sur l'orientation et la valorisation des métiers, sur les compétences transversales et les compétences de base, mais aussi sur le recrutement et l'accroche en formation des stagiaires, ou encore sur les projets de « Territoire zéro chômeur longue durée » (TZCLD).

Afin de créer des liens entre les projets mis en place dans les bassins et les sujets à l'ordre du jour des réunions de plateformes, il a été décidé d'inviter systématiquement les représentants de l'Interfédé dans les IBEFE aux quatre réunions inter-plateformes de l'année.



#### 3.4. Les actions dans les CSRC

Dans le cadre de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la Commission Régionale de Concertation (CRC) et les CSRC ont été instaurées comme organes de pilotage. La CRC a comme mission principale de définir les orientations stratégiques et opérationnelles entre le Forem et les partenaires de l'accompagnement, tandis que les CSRC ont pour objectif principal de régler les modalités de collaboration opérationnelle entre ces mêmes acteurs.

Les CSRC ont été installées en juin 2023 en tant que lieu de collaboration privilégié pour les partenaires de l'accompagnement. En réunion de plateformes, les centres alimentent leurs représentants en CSRC afin qu'ils puissent faire remonter les difficultés, les constats et les besoins des CISP de leur sous-région, notamment en termes de fluidité des parcours des DE et de collaborations avec le Forem.

Au deuxième semestre 2023, les CSRC ont été chargées de rédiger un règlement d'ordre intérieur (ROI) et de définir les actions de leur plan d'actions annuel. Un webinaire — coorganisé par le Cabinet, le Forem et les partenaires de l'accompagnement dont l'Interfédé — a eu lieu le 12 décembre afin d'expliquer le rôle et les missions des CSR, de donner des exemples d'actions à intégrer dans les plans d'actions et de préciser les objectifs de l'évaluation.



## MISSION 4: Affecter du personnel dans le cadre du dispositif CdM / CDM





de Wallonie

L'Interfédé participe au <u>dispositif multipartenarial</u> <u>CdM / CDM</u><sup>2</sup> (Carrefours des Métiers / Cités des

Métiers; anciennement CEFO) depuis sa création en 1998.

Le dispositif continue à évoluer. En 2023, les 9 Carrefours des Métiers ont été accrédités en tant que « centres associés » de leur Cité des Métiers respective. Par ailleurs, les CdM et CDM continuent à participer avec d'autres partenaires<sup>3</sup> à un dispositif plus large d'orientation tout au long de la vie (OTLAV).

Les CdM / CDM poursuivent la mise à disposition d'espaces d'information, de conseil et d'orientation 100 % gratuit, ouverts à tout usager sur les

thématiques relatives à la vie professionnelle ou scolaire. Les missions des CdM / CDM sont d'accompagner et de guider les citoyens en proposant une offre de services sur quatre axes : orientation, formation, emploi (uniquement en Cité des Métiers) et création d'activités.

Ces services sont mis en œuvre par les conseillers des différents partenaires du dispositif, selon leurs spécificités et la complémentarité de leurs expertises et de leurs approches afin de soutenir au mieux le public qui se présente. Le principe est que l'expertise acquise par les conseillers de l'Interfédé par rapport aux CISP et à leur public spécifique est mutualisée avec les conseillers des autres partenaires (et vice-versa) pour offrir un service le plus complet et pertinent qui soit aux usagers des CdM /CDM.

L'Interfédé est un partenaire à part entière du dispositif CdM / CDM. L'Interfédé accorde une grande importance aux partenariats qui permettent de renforcer et de compléter l'accompagnement des demandeurs d'emploi (DE) et les opportunités qui leur sont offertes. Dans la gestion des relations partenariales, le secteur des CISP affirme son attachement aux vertus du dialogue ainsi qu'à l'établissement d'une relation de confiance et égalitaire entre pairs. La reconnaissance mutuelle et le travail conjoint entre partenaires est un préalable à toute collaboration.

Le partenariat de l'Interfédé avec les autres opérateurs du dispositif s'appuie sur une approche égalitaire et de confiance mutuelle dans une logique de complémentarité et de concertation (et non de sous-traitance). Le Forem est l'institution qui opérationnalise le dispositif en respectant les décisions et les orientations définies par l'ensemble des partenaires au sein de son comité de pilotage.

Il ne peut y avoir de concurrence entre les partenaires ; ce qui implique une neutralité et une objectivité du Forem et des CdM / CDM pour orienter les publics vers les services adéquats en tenant compte de leurs besoins.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Comme les CPMS, ARES, le pôle académique de Bruxelles, Phare...



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sont aujourd'hui partenaires du dispositif CdM/CDM : l'Interfédé des CISP, l'Intermire, le Forem, les 4 réseaux de l'Enseignement de promotion sociale, les 3 Cités des Métiers wallonnes, l'AVIQ, l'IFAPME, l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur.

En 2023, l'Interfédé a compté 22 conseillers dans les 11 CdM / CDM couvrant le territoire de la Région wallonne et a également délégué un membre de son personnel à la coordination du dispositif CdM / CDM.

Le chantier entamé en 2022 sur la gouvernance du dispositif wallon s'est poursuivi en 2023 sans toutefois aboutir à une mise en œuvre effective, ce que les partenaires espèrent en 2024.

## 4.1. Comité de Pilotage opérationnel du dispositif multi partenarial d'Orientation tout au long de la vie (OTLAV)

L'Interfédé, en tant que partenaire du dispositif CdM / CDM, participe au Comité de pilotage (COPI) opérationnel du dispositif multipartenarial d'Orientation tout au long de la vie (OTLAV) qui est l'instance de gouvernance du dispositif. Ce COPI réunit un représentant de chaque opérateur partenaire du dispositif, un représentant du Cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation, un représentant du Forem et d'autres Cabinets ministériels concernés par le dispositif OTLAV, ainsi que des permanents de la coordination du Service aux relations partenariales et les responsables des trois Cités des Métiers wallonnes (Charleroi, Namur et Liège). Il s'est réuni onze fois en 2023. Ce comité prend les décisions opérationnelles qui concernent le dispositif et contrôle sa mise en œuvre.

La coordinatrice de l'Interfédé dans le dispositif CdM / CDM participe avec la Secrétaire générale au COPI OTLAV et à toute réunion utile organisée par le service de coordination du dispositif. Une représentante de l'Interfédé a participé à la visite du Label CDML à Liège en février 2023 dans le cadre du dossier de labélisation de la Cité des Métiers.

Les principaux thèmes discutés au sein du COPI en 2023 ont été les suivants :

- Le déploiement CdM / CDM avec plusieurs chantiers qui y sont associés :
  - Les travaux sur le modèle de gouvernance du dispositif CdM / CDM entamés en 2022 se sont poursuivis en 2023 pour tenir compte des évolutions du dispositif. Les workshops qui permettent de travailler d'une part sur les aspects stratégiques de la gouvernance, d'autre part sur ses aspects opérationnels ont continué en 2023 avec la participation de l'Interfédé; un travail est également mené pour la mise en conformité juridique du fonctionnement du dispositif CdM / CDM : l'Interfédé collabore intensément à ce travail en travaillant avec un cabinet d'avocats pour proposer des textes réglementaires aux partenaires du dispositif. Les travaux sur le modèle de gouvernance ont abouti à un accord sur les fondamentaux du dispositif, élaborés à partir de la Charte des CDM, à une avancée significative sur le modèle de gouvernance (schéma et fonctionnement), à poser le cadre et les principes d'articulation entre Carrefours et Cités des Métiers. Parallèlement à ces travaux, un état des lieux des ressources humaines (RH) est en cours afin de vérifier les éventuels besoins en RH des CdM / CDM et d'envisager d'y remédier à terme;
  - L'élargissement des partenaires CdM / CDM à l'enseignement obligatoire : le lancement de la procédure d'engagement des chargés de mission de l'enseignement obligatoire qui rejoignent en 2023-2024 les équipes des conseillers CdM / CDM déjà en place et de l'offre de service qui y sera associée ; le déploiement des CDM permet la prise en charge d'un public plus large notamment d'étudiants de l'enseignement obligatoire et supérieur, et leur



• • •

- prise en charge adaptée par des conseillers qui maitrisent le paysage et les opérateurs de l'enseignement sur un territoire donné ;
- L'évolution de l'offre de service des CdM / CDM notamment sur l'axe entreprendre afin d'assurer une offre de service minimale harmonisée au sein des Carrefours et Cités des Métiers en fonction des RH disponibles et des besoins, et d'apporter un cadre aux responsables de service ; le projet Fonds social européen (FSE+), portefeuille Orientation ; dans ce cadre également, la présentation de modules de formation à destination des conseillers « Mieux connaître les publics en situation de fragilités » et « Soutenir et accompagner les personnes en situation de burn-out » ; en lien avec l'évolution de l'offre de service et la nécessaire évolution des compétences des conseillers, l'information sur l'offre de formation de FormaForm, son projet de portail sur l'orientation, le projet de référentiel de compétences et l'offre de parcours de développement des compétences en orientation des professionnels ayant une fonction orientante (en collaboration avec l'Interfédé);
- La présentation des rapports d'activités 2023 avec le constat d'une forte augmentation du nombre d'usagers dans les CdM / CDM; la décision d'organiser un groupe de travail (GT) afin de revoir les balises du rapport d'activités à partir de 2025 qui est un tableau de bord d'activités pour les responsables d'équipe leur permettant de définir leurs objectifs annuels et de voir s'ils ont été atteints en fin d'année en fonction des RH réellement disponibles;
- La présentation de la campagne de communication déployée entre minovembre et mi-décembre 2023 pour mettre en visibilité via un site web, une campagne d'affichage et de spots radio et télé, les Carrefours et Cités de Métiers de Wallonie: la participation de l'Interfédé aux GT; la poursuite de cette action de communication en 2024 avec l'organisation de portes-ouvertes en février 2024 dans les CdM / CDM wallonnes;
- La présentation de l'évaluation de Miti, la plateforme de conseil en ligne du dispositif CdM / CDM, et la proposition d'évolution par le groupe de travail auquel l'Interfédé a participé;
- La présentation des projets rentrés par le dispositif CdM / CDM dans le cadre de la nouvelle programmation FSE+ (Parcours d'Orientation des jeunes);
- La présentation de projets de partenaires CdM / CDM comme le Défi des talents et E-Steam de soi organisés par l'IFAPME;
- La réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi est mise en œuvre progressivement par le Forem et elle a des impacts sur les pratiques des conseillers en CdM / CDM; la présentation par le Forem de différentes applications utilisées par les demandeurs d'emploi, les opérateurs, les conseillers du Forem et les conseillers des CdM / CDM; l'échange entre partenaires sur le retour d'informations sur actions et sur l'encodage des présences et des absences des DE aux prestations des CdM / CDM; dans ce cadre, l'Interfédé a sensibilisé et accompagné ses conseillers à cette obligation et fixé dans une note des balises sur le retour d'informations sur actions qui doit être en adéquation avec les principes et les valeurs défendus par le secteur des CISP et l'Interfédé; de même, le mémorandum sectoriel a été présenté aux



conseillers de l'Interfédé afin de porter à leur connaissance les revendications sectorielles en matière notamment d'accompagnement des DE.

## 4.2. Le travail des conseillers CdM / CDM

Dans leurs missions d'information, de conseil et d'orientation, les conseillers de l'Interfédé ont pour objectif d'agir comme levier dans le parcours des personnes. Leurs rôles vis-à-vis des personnes accueillies sont multiples :

- Sensibiliser la personne à la nécessité de définir un projet socioprofessionnel réaliste et réalisable avant d'entamer des démarches de recherche d'emploi (salarié ou indépendant) ou de formation;
- la Cité des Méders
  de Liege

  S'orienter
- Conseiller ou accompagner la personne dans l'émergence, la construction, la clarification de son projet socioprofessionnel, dans un processus interactif (et dans la mesure du possible en présentiel si cela correspond aux besoins de la personne) qui lui permettra de prendre une décision personnelle;
- Établir en concertation avec la personne un plan d'actions afin d'opérationnaliser son projet socioprofessionnel et éventuellement, en fonction du besoin, de rechercher la prestation externe et de concrétiser le relais vers l'opérateur adéquat ;
- Permettre au public, particulièrement pour le plus fragilisé, de faire des choix éclairés, en connaissance de cause, qui le rend acteur de sa vie.

Les conseillers assurent leurs missions via des entretiens individuels, des activités collectives visant l'information sur le marché de l'emploi et de la formation et la promotion des métiers y compris en demande et en pénurie, en présentiel ou distanciel selon les cas, dans ou hors CdM / CDM (en décentralisation par exemple dans une Maison de l'Emploi ou auprès d'autres opérateurs dont les CISP).

## 4.3. Liens entre l'Interfédé, le secteur CISP et les conseillers CdM / CDM

Pour soutenir l'articulation entre les conseillers CdM / CDM et l'Interfédé d'une part, et l'Interfédé et le secteur des CISP d'autre part, nous mettons en œuvre différentes actions.

# Les retours opérateurs

Bimestriellement, l'Interfédé organise des réunions « retours opérateurs » en présentiel ou distanciel. Les principaux thèmes abordés lors de ces réunions sont :

- L'actualité du secteur CISP;
- L'actualité de l'Interfédé : rapport d'activités, perspectives budgétaires, plan d'actions, mandats des instances ;
- L'actualité des pôles de l'Interfédé : politique, pédagogique, support, partenariats et analyses, CdM / CDM ;
- Les événements Interfédé : CISP en Action, GT, formations, etc. ;
- Un retour de l'actualité des COPI OTLAV et/ou GT CdM / CDM/OTLAV.

Ces rencontres soutiennent l'ancrage sectoriel des conseillers et leur sentiment d'appartenance à l'Interfédé et interrogent la pertinence de leurs pratiques en regard des spécificités du public CISP et des enjeux sectoriels.



37

Ces réunions sont aussi l'occasion d'évaluer leurs besoins en compétences et en formations. En 2023, l'Interfédé a organisé cinq réunions « retours opérateurs ».

## Relais opérateurs CISP et participation aux plateformes

Les conseillers de l'Interfédé sont également le relais de et vers les opérateurs CISP, c'est-àdire qu'ils entretiennent un contact privilégié avec les CISP par le biais de visites dans les centres de leur territoire, de contacts téléphoniques et de mails. Cela leur permet d'avoir une connaissance précise des offres de formation, des pédagogies spécifiques mises en place visà-vis des stagiaires, de l'organisation des formations et des événements. C'est également dans le cadre du relais opérateur que les conseillers Interfédé participent aux plateformes CISP organisées en territoire.

Les conseillers CdM / CDM participent aux réunions des plateformes sous-régionales CISP. Leur présence permet aux centres de prendre connaissance des actions nouvelles déployées par les CdM / CDM en faveur des publics CISP pour répondre à leurs demandes, et inversement, permet la mise à jour des connaissances des conseillers par rapport aux activités et aux offres de formation des opérateurs CISP et des partenaires sur un territoire donné.

## Participation aux groupes de travail

Les conseillers CdM / CDM participent à des groupes de travail en lien avec les différentes problématiques liées à leur propre réalité professionnelle, à celle des CISP ou du public CdM / CDM (comme l'orientation) pour leur permettre de partager leur expertise en matière de conseil et d'orientation des publics avec des pairs et d'acquérir de nouvelles compétences en lien avec leur métier de conseiller.

### **Formation**

Les conseillers CdM / CDM participent à des formations organisées par l'Interfédé ou d'autres opérateurs de formation, dont FormaForm, pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences notamment sur la connaissance du secteur, du public, des outils en orientation. Le dispositif CdM / CDM organise un parcours d'intégration des nouveaux travailleurs et propose également à tous les conseillers l'accès à de nombreuses formations en lien direct avec leurs pratiques professionnelles.

### Coordination

L'Interfédé délègue un membre du personnel à la coordination du dispositif CdM / CDM. La coordinatrice est chargée de répondre aux interpellations des conseillers concernant leur statut administratif, le respect de la convention-cadre CdM / CDM, l'accès à des formations ou des activités, les aspects législatifs concernant les CISP, etc. Elle participe également aux entretiens de fonctionnement individuels organisés par le dispositif CdM / CDM et au recrutement des conseillers CdM / CDM Interfédé. Elle participe en outre au COPI OTLAV et aux autres réunions liées au dispositif CdM / CDM.



### Événements sectoriels

Les conseillers CdM / CDM participent aux événements organisés par l'Interfédé, ses partenaires et les opérateurs CISP pour renforcer l'identité professionnelle Interfédé des conseillers, le sentiment d'appartenance sectorielle, ainsi que leur réseau et la connaissance des sujets en lien avec les missions du dispositif CdM / CDM, de l'Interfédé ou du secteur CISP. Ils ont ainsi par exemple été invités à participer à l'Assemblée générale thématique organisée par l'Interfédé le 27 juin 2023<sup>4</sup>.

### Communication

Ponctuellement, certains conseillers CdM / CDM peuvent être sollicités pour rédiger ou collaborer à la rédaction d'un <u>article pour l'essor</u>, la revue trimestrielle de l'Interfédé pour rendre visible un aspect de leur travail.

La visibilité du dispositif CdM / CDM est assurée au sein de l'Interfédé via l'essor, mais aussi via le <u>site web de l'Interfédé</u> et ses réseaux sociaux.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> À l'ordre du jour de l'Assemblée générale thématique de l'Interfédé du 27 juin 2023 : présentation des principales conclusions de l'étude commanditée par le GW sur la formation professionnelle intitulée « Etat des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance », intervention sur l'insertion à l'emploi des chômeurs de longue durée : diagnostic, perspectives, leviers, intervention sur les travaux et réflexions menés au sein des IBEFE au sujet des difficultés de recrutement des stagiaires et sur le rôle des IBEFE dans le renforcement de la cohérence de l'offre de formation dans les territoires, synthèse et débat.



# MISSION 5 : Coordonner l'offre et les besoins de formation du personnel des centres et du personnel affecté dans le cadre du dispositif CdM / CDM



## 5.1. Les enjeux et les défis

Les besoins en compétences et en formation des travailleurs et des équipes du secteur des CISP sont nombreux et concernent des champs variés. Pour y répondre, <u>des actions et des projets sont proposés chaque année par l'Interfédé</u>, en complément des actions réalisées par les fédérations CISP.

Celles-ci se déclinent sous différentes formes : des sessions de formation majoritairement en présentiel, des Groupes d'échanges de pratiques (GEP) sur des thématiques spécifiques, des Matinales, des partenariats et le développement ou le relais de ressources pédagogiques, sans compter des accompagnements directs aux centres en bonne articulation avec les fédérations. L'Interfédé est également active avec d'autres acteurs pour structurer et proposer une offre de formation aux travailleurs du secteur.

Les défis de la formation continuée des travailleurs sont nombreux : formation pédagogique et technique des formateurs et plus particulièrement des formateurs en entreprise de formation par le travail (EFT), accueil des nouveaux travailleurs et construction d'une identité professionnelle sectorielle, hybridation du programme de formation et intégration des enjeux des transitions numérique et verte dans les formations CISP, « outillage » des travailleurs par des ressources pédagogiques et des échanges de pratiques, renforcement des compétences des travailleurs actifs dans des dispositifs d'orientation au sein des CISP, soutien aux actions favorisant la reconnaissance des acquis en formation des stagiaires, et enfin des enjeux plus spécifiques autour de la mobilité des stagiaires, de la formation en prison et... du recrutement des stagiaires.

Chacun de ces enjeux fait l'objet d'un plan d'actions spécifique qui comprend une ou plusieurs actions portées par le pôle pédagogique de l'Interfédé en articulation si nécessaire avec d'autres pôles actifs sur les missions de reconnaissance des acquis, de recherche et de communication.

# 5.2. Regards sur les actions

### La formation des formatrices et des formateurs, le cœur de notre métier

Être formateur CISP, c'est mobiliser dans un contexte donné (le secteur CISP, son CISP, sa filière de formation) à la fois : des compétences techniques ou spécifiques à la filière de formation du CISP; des compétences pédagogiques; des compétences sociales, sociorelationnelles ou de communication. Il faut également ajouter aujourd'hui des compétences numériques.

Cette année, nous avons mis l'accent sur quatre axes :

 Clarifier le parcours de formation du formateur, en regard du référentiel métier du formateur élaboré par l'Interfédé, et identifier les lieux dans lesquels les formateurs peuvent retrouver des formations qui leurs permettent d'aborder ou d'approfondir ces différentes compétences.



- 2. Élaborer un « outil de positionnement » des compétences du formateur. Une première mouture a été testée dans le module de formation « Mon métier formateur » qui a démarré en novembre 2023.
- 3. **Développer l'offre de formation technique** des formateurs d'une part en organisant une Matinale avec le Fonds 4S et le Fonds Horeca Forma Wallonie dans la perspective de permettre aux formateurs CISP d'accéder aux formations organisées par ce fonds sectoriel et d'autre part en participant aux travaux de FormaForm sur le sujet. Pour rappel, par le biais du Fonds 4S, les travailleurs de la commission paritaire 329.02 dont relève notre secteur ont accès à des formations dans plusieurs fonds sectoriels.
- 4. Renforcer la formation des formateurs en EFT. Une réflexion menée avec des directeurs d'EFT a été présentée à l'Organe d'Administration (OA) de l'Interfédé en décembre 2023 qui a décidé, qu'outre les activités de formation déjà en cours qui pourraient être renforcées, un travail devait être mené sur la « définition » de la « formation par le travail » en s'appuyant sur les ressources/écrits produits par le secteur depuis sa création.

## Le numérique au service de la formation des travailleurs et des stagiaires

Notre projet Fonds social européen (FSE+) « <u>Numérique et développement durable</u> » est l'occasion de développer des actions spécifiques autour de ces deux enjeux.

Si la mise en œuvre du projet a effectivement démarré en juillet 2023, celui-ci s'appuie sur des activités réalisées au premier semestre 2023, à savoir, une offre de formation mise en œuvre dans la foulée du projet Start Digital auquel le secteur CISP avait participé.

Les formations numériques portaient sur deux champs : la montée en compétences numériques des travailleurs des CISP et la formation des formateurs à faire monter en compétences numériques leurs stagiaires. Nous avons très vite constaté que les formations numériques ne rencontraient pas un grand succès. La majorité d'entre elles ont été annulées, faute de participants. Notre énergie s'est donc concentrée sur la préparation d'une plateforme d'apprentissage en ligne à destination du personnel sociopédagogique comprenant différentes ressources : des kits de formation (notamment sur la connaissance du secteur), des formations en ligne, des outils pédagogiques et des ressources pédagogiques dont les référentiels de formation.

L'enjeu de ce projet est aussi d'intégrer l'offre numérique dans l'ensemble des activités de formation. La plateforme sera un outil sur lequel s'appuyer pour atteindre cet objectif. Une autre approche est de prévoir des activités de formation spécifiques dans les formations Interfédé, à l'instar de la formation « Exercer une fonction administrative en CISP ».

# Transition verte dans la construction et la production bio

Deux axes ont été développés concernant la transition verte : l'éco-construction et la participation au déploiement du volet formation du Plan bio de Wallonie.

Une première formation avait été organisée en 2022 avec le Cluster Eco-Construction portant sur la rénovation énergétique des bâtiments. Dans le cadre de l'Alliance Climat Emploi Rénovation (ACER) et les moyens financiers du Plan de Relance de la Wallonie (PRW), l'Interfédé, le Cluster Eco-Construction, les CISP La Calestienne et Le Trusquin, et FormaForm se sont associés pour développer une formation autour de l'éco-rénovation.



Celle-ci porte sur les isolants naturels et vise à faire monter en compétences les formateurs et les coordinateurs sur ces éco-matériaux par la formation, la production de référentiels de formation et de ressources pédagogiques et le développement de chantiers pédagogiques. Cette formation relative à l'éco-rénovation sera organisée en 2024. Plus d'informations sur le projet IBIS, développé dans le cadre du dispositif ACER fiche 29.

2023 a également mis à l'honneur les travaux du GEP Construction par la finalisation et la présentation de ressources pédagogiques autour de l'isolation. Ces ressources produites par le secteur CISP sont disponibles sur <u>le site internet de l'Interfédé</u>.

Toujours dans le secteur de la construction, l'Interfédé a participé à l'élaboration d'un référentiel de formation en vue de la sensibilisation/formation dans le cadre de la fiche 521/421 du PRW — Déployer/généraliser une formation sur les principaux enjeux environnementaux du secteur construction et réponse que le secteur peut apporter. L'objectif est d'améliorer la compréhension des enjeux environnementaux à destination des travailleurs et des demandeurs d'emploi qui se forment/s'orientent dans le secteur de la construction.

Enfin, le secteur CISP participe aux travaux du Comité de concertation Enseignement et Formation Professionnelle (CoCEFP) porté par le Consortium du Plan bio de Wallonie plus particulièrement pour la mise en place de formations à destination des formateurs et des enseignants.

## Accompagner la reconnaissance des acquis par la formation

En articulation directe avec les objectifs des fiches 18-19-20 du PRW sur la reconnaissance des acquis, <u>des activités de formation ont été réalisées en 2023</u>: une Matinale sur la validation des compétences suivie par un GEP sur la même problématique et la continuité des formations entamées en 2022 sur l'approche par compétences qui ont soutenu la mise en place de Groupes de travail (GT) sur l'actualisation de référentiels de formation.

# Des ressources pour soutenir la montée en compétences des professionnels de l'orientation

L'engagement du secteur pour soutenir la montée en compétences des professionnels de l'orientation s'est poursuivi en 2023, en cohérence avec les axes développés dans le cadre de la fiche 15 du PRW. Les moyens octroyés dans le cadre du projet FSE+ 2021-2027 « Orientation en CISP » ont contribué à consolider les actions menées et à renforcer l'accompagnement et la mise à disposition de ressources pédagogiques notamment via l'outilthèque.

L'Interfédé a également contribué à la mise en place du Centre de ressources en orientation dans le cadre du dispositif OTLAV au sein de FormaForm et à l'élaboration d'un parcours de formation pour les professionnels de l'orientation.

La participation au voyage « Ressources-recherches-réseau et formation pour l'orientation en Ile-de-France » à Paris afin d'y rencontrer divers partenaires français (Centre Inffo, ONISEP, CIO Sorbonne, CIDJ, CDM Paris, Crée ton avenir, Le Patio Formation, INETOP-CNAM). Ce voyage réunissant plusieurs opérateurs du Centre de ressources en orientation développé par FormaForm a été l'occasion de nouer des contacts entre partenaires tant en France qu'entre les participants. Cela a aussi permis de revenir avec de nouvelles idées de développement.



## Mais encore... des chantiers spécifiques

Des chantiers plus spécifiques ont été initiés en 2023.

Le recrutement des stagiaires reste problématique pour un grand nombre de CISP. Le GEP Communication a été organisé trois fois au cours de cette année – à Charleroi, Namur et Liège – pour apporter un soutien sur le plan communicationnel.

Un groupe de travail sur **la formation en prison** s'est réuni en septembre 2023 afin de faire un tour d'horizon des formations organisées en milieu carcéral par les CISP et d'échanger sur la problématique de la formation en prison. Quatre axes de travail ont été identifiés : un axe plus politique avec l'objectif de sensibiliser les décideurs aux enjeux de la formation en prison, un axe administratif avec pour objectif le relais des difficultés administratives, un axe réseau et un axe formation qui donnera lieu à un GEP en 2024.

Les difficultés de **mobilité** impactent plus lourdement les publics peu scolarisés, sans emploi ou en situation de pauvreté. Afin d'améliorer les conditions de mobilité des stagiaires CISP, l'Interfédé a organisé une formation de Conseiller en mobilité en 2023. Celle-ci a permis d'aborder le concept de mobilité inclusive, de se familiariser avec la fonction de « Conseiller en mobilité » telle que développée en France et d'appréhender les différentes tâches qui y sont liées. Au terme de la formation, les participants ont émis le souhait de prolonger la formation par un GEP permettant d'expérimenter des outils mobilité et/ou d'en créer et de poursuivre le partage à partir de l'étude de cas pratiques entamée en formation.

Enfin, une Matinale portant sur les compétences pour accompagner les stagiaires en CISP a permis de présenter le référentiel de l'accompagnement élaboré par le secteur et de partager des pratiques probantes sur le sujet. Trois axes de l'accompagnement ont été abordés : l'accompagnement psychosocial, l'accompagnement sociopédagogique et l'accompagnement socioprofessionnel.

# 5.3. L'éclairage des chiffres

### Les actions de formation

26 actions de formation ou d'accompagnement proposées – 22 actions réalisées.

### Formations « métiers »

- Formation: Mon métier: formatrice, formateur en CISP (2 sessions)
- Formation: Exercer une fonction administrative en CISP (avec 1 jour sur les compétences numériques)
- Matinale: Quelles compétences pour accompagner les stagiaires en CISP

# Développer sa boîte à outil socio-pédagogique

- Formation : Conseiller en mobilité
- GEP: Mobilité
- GEP: Communication: mieux communiquer pour recruter les stagiaires (3 sessions)
- Formation: Écriture professionnelle pour retrouver le plaisir d'écrire (annulé)
- Matinale: Horeca avec le Fonds 4S et Horeca Forma Wallonie

### Transition verte et numérique

- Formation : Facebook niveau débutant et niveau intermédiaire
- Formation: Accompagner les stagiaires à développer leurs compétences numériques de base (visio)
- GEP numérique :
   L'apprentissage du
   numérique par le projet
   (annulé)
- Formation: S'approprier
  DigComp, un cadre de
  référence pour le
  numérique (annulé)



43

	GT : Former en prison	<ul> <li>Formation: Cap sur la sobriété numérique (annulé)</li> <li>Formation: Des outils numériques en formation</li> <li>Matinale: GEP Construction</li> <li>Préparation du projet Ecoconstruction (en partenariat avec le Cluster Eco-construction)</li> </ul>
Orientation socioprofessionnelle (accompagnement)  GEP: Orientation des stagiaires  GEP: Orientation et santé mentale	<ul> <li>Formation : L'approche par compétences (session Liège et Namur)</li> <li>Matinale : Validation des compétences</li> <li>GEP : Validation des compétences</li> </ul>	

## Et les participants?

Pour l'ensemble des activités de formation (compris au sens large du mot, en ce compris des GT ayant un caractère formatif), 517 inscriptions ont été enregistrées pour 369 travailleurs (participants) différents, ce qui représente 19 % des travailleurs du secteur. Ce taux de pénétration est supérieur à celui de 2022 (13,8 %) et de 2021 (12,6 %). Les participants sont issus de 134 structures différentes dont 121 CISP. Les autres participants viennent des fédérations CISP ou de l'Interfédé, des Cités ou Carrefours des Métiers, des Missions locales, du Consortium de la Validation des Compétences (CVDC), des Centres de Formation et d'Insertion (CFISPA) et du Forem. 270 personnes sont venues une seule fois en formation à l'Interfédé et 98 plusieurs fois.

Les formations qui rencontrent le plus de succès sont les formations « Ma boîte à outils » qui comprend notamment les Matinales, les formations métiers et les activités liées à la Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Une réflexion sur les formations numériques sera menée en 2024.

Sans les activités du pôle Reconnaissance des acquis, les inscriptions sont au nombre de 386 pour 343 participants. Ce qui représente 17 % des travailleurs du secteur. 73 CISP envoient des travailleurs en formation à l'Interfédé sur les autres contenus.

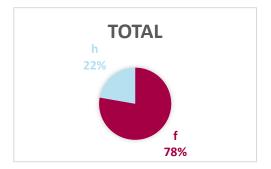
Les participants ayant la fonction de formateurs représentent 53 % des participants. Principalement dans les activités « Ma boite à outils », les formations numériques et métier. Ils sont moins investis dans les activités du pôle RAC.

Au total, 402 inscriptions sont des femmes et 115 des hommes. Ce qui correspond à la répartition des années précédentes.



•••

21 % (25 % en 2022) des participants sont des travailleurs qui ont moins de 1 an dans le secteur, ce qui rejoint le pourcentage des années précédentes (19 % en 2021). Plus de 40 % des inscrits ont entre 0 et 4 ans d'ancienneté. Et 11 % ont plus de 20 ans dans le secteur. Enfin, les moins de 30 ans représentent près de 9 % des inscriptions et les + de 50 ans près de 25 % des inscriptions.





# MISSION 6 : Analyser l'évolution de l'offre de formation des centres et du public concerné



Cette mission vise à fournir un travail analytique et de réflexion sur diverses problématiques liées au secteur CISP et plus largement aux politiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

## 6.1. Analyses relatives aux stagiaires des CISP 2021-2022

L'analyse des formations et du profil des stagiaires des CISP est menée annuellement ou biannuellement. En 2023, l'analyse statistique a été réalisée pour les formations et les stagiaires CISP de 2021-2022<sup>5</sup>. Le rapport analytique complet sera disponible au premier trimestre 2024. L'objectif est de dresser le bilan des formations dispensées au cours de l'année écoulée et d'analyser le profil des bénéficiaires de l'offre de formation des CISP. Les acteurs de l'insertion trouveront dans ce rapport des données objectives afin de mieux appréhender les évolutions du secteur CISP.

La première partie du rapport analytique apporte un regard rétrospectif sur le volume des heures de formation dispensées au sein du secteur ainsi que sur le nombre de stagiaires dans les différents types de CISP, selon les catégories et les familles de filières de formation ainsi que dans les différents bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi (bassin EFE) de la Région wallonne. La deuxième section s'intéresse aux caractéristiques et aux spécificités du public en formation (âge, genre, niveau de diplôme, statut, adressage et stages effectués). La troisième section du rapport est consacrée à l'étude des types et des motifs de sortie de formation des stagiaires.

Par ailleurs, l'Interfédé récolte également tous les deux ans des données sur le statut des stagiaires ainsi que sur les travailleurs du secteur. Ces données seront analysées en 2024.

# 6.2. Étude AMAC – Abandon, Mobilisation et Accroche des stagiaires en CISP

Lors de la réunion de l'Organe d'Administration (OA) d'avril 2023, il a été confié à l'Interfédé la mission de conduire une étude sur l'accroche des stagiaires en formation dans les CISP. Avec cette étude, il s'agit, d'une part, de comprendre les raisons du décrochage (arrêts/abandons) en formation et, d'autre part, d'identifier des pratiques d'accrochage efficaces. Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés dans le cadre de l'étude Recrutement et Arrêt des Stagiaires en formation (RASta). Les contours du projet ont été présentés aux membres du GT Analyse, qui s'est réuni le 17 mai 2023. Dans un premier temps, afin d'inscrire la démarche dans une perspective pragmatique (l'idée étant d'aboutir à des pistes concrètes de solutions) et de tenir compte de « l'existant », il a été décidé d'organiser un recensement des pratiques auprès de tous les centres à l'appui d'un questionnaire que les fédérations ont transmis à leurs affiliés.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les analyses sont basées sur les données administratives des rapports d'activités transmis annuellement par chacun des CISP au département de l'Emploi et de la Formation professionnelle du SPW qui en fait une compilation et la transmet à l'Interfédé.



-

Complémentairement à cette démarche, des entretiens qualitatifs avec des stagiaires en fin de formation/ayant terminé leur formation et ayant abandonné leur formation sont programmés au premier trimestre 2024.

## 6.3. Monitoring des heures réalisées dans les CISP

En 2023, certains CISP éprouvent des difficultés à remplir leurs formations et à réaliser leurs heures agréées, et ce alors même que des ajustements sont opérés (renforcement de la publicité de leur offre de formation, adaptation des programmes, etc.).

<u>L'enquête RASta</u> menée par l'Interfédé a montré que les pistes sont nombreuses pour tenter d'expliquer la chute du nombre de stagiaires entrant en formation ces dernières années. Multiplication des crises, climat anxiogène, précarisation des publics... Cette étude a éclairé, d'une part, le phénomène de désaffiliation et de démobilisation des stagiaires et, d'autre part, les manières d'atteindre les stagiaires et de retisser des liens avec eux.

Reste que la problématique perdure, tandis que les mesures de soutien au secteur s'éteignent.

Afin de suivre le phénomène, l'Interfédé et les fédérations ont organisé un relevé trimestriel des heures réalisées par les stagiaires en 2023 dans les CISP agréés, afin de connaître les probabilités de maintien à 100 % des subventions CISP des centres sur base de leur taux de réalisation de leurs heures agréées.

Ces données relevées auprès de l'ensemble du secteur ont permis d'objectiver la situation des centres en difficultés en 2023. Le Cabinet s'est engagé à examiner en 2024 les situations des centres qui n'ont pas atteint 80 % de leurs heures en 2023.

## 6.4. Analyse des (ré)agréments 2023

En octobre 2023, le SPW nous a communiqué le listing mis à jour des agréments 2023 des CISP. Nous avons analysé l'évolution des chiffres du secteur entre 2022 et 2023 en termes de nombre de CISP, de catégories de filières, de filières et d'heures agréées par bassin. Cette analyse a également permis de mettre en avant de nouvelles filières de formation innovantes telle que la mécanique vélo, la viticulture ou le lombricompostage.

# 6.5. Étude RASta - Recrutement et Accroche des Stagiaires en formation

Cette étude, finalisée en 2022 et décrite dans le rapport d'activité de l'année dernière, a fait l'objet de nombreuses présentations en 2023. Ces présentations avaient pour objectif d'informer nos centres via les plateformes et l'inter-plateforme des CISP mais aussi les partenaires du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Ces présentations ont été l'occasion de rappeler le contexte et les cadres théorique et méthodologique de l'étude ainsi que les enseignements principaux et spécifiques pouvant mener à des actions concrètes sur le terrain. Les présentations ont eu lieu aux dates suivantes :

- Le 12 janvier 2023 : CSC, Bouge ;
- Le 23 janvier 2023 : Plateforme CISP de Verviers, Verviers ;
- Le 31 janvier 2023 : Plateforme CISP du Luxembourg, Marche-en-Famenne ;
- Le 13 février 2022 : Instance Bassin EFE (IBEFE) Namur, Jambes ;
- Le 14 février 2023 : Plateforme CISP de Huy-Waremme, Amay ;



• •

- Le 17 février 2023 : CIEP Brabant wallon, Nivelles ;
- Le 17 mars 2023 : Plateforme CISP du Brabant wallon, Jodoigne ;
- Le 7 avril 2023 : Commission régionale de concertation, Charleroi ;
- Le 18 avril 2023 : Assemblée générale d'ALEAP, Namur ;
- Le 21 avril 2023 : ASBL COF Equipe de communication, Amay ;
- Le 27 avril 2023 : IBEFE Brabant wallon, Nivelles ;
- Le 22 mai 2023 : IBEFE Luxembourg, Libramont ;
- Le 13 juin 2023 : Forem Représentants SRO, Charleroi ;
- Le 22 juin 2023 : Forem Comité de direction, Charleroi ;
- Le 5 octobre 2023 : IBEFE WAPI, Tournai.

Par ailleurs, la thématique de cette étude a fait l'objet d'un numéro de la revue l'Essor en 2023. Un membre du pôle a piloté ce numéro et a publié, comme article de cadrage, le texte suivant : Léonard D., 2023, « Comprendre les enjeux du recrutement des stagiaires : les enseignements de l'étude RASta », L'essor, Cap sur le recrutement !, L'Interfédé des CISP, n° 104, 2ème trimestre, pp. 5-11.

## 6.6. Marché du travail et de l'emploi

Le pôle « analyses et partenariats » rédige des notes/textes et participe aussi pleinement à divers événements et manifestations en lien avec la thématique du marché du travail et de l'emploi. En 2023, un membre du pôle a publié, en collaboration avec une collègue du pôle pédagogique, un article relatif à la précarité : Léonard D., Busato A., 2023, « <u>Précarité et stagiaires en formation CISP : quelques repères statistiques</u> », L'essor, Précarité, pas une fatalité, L'Interfédé des CISP, n° 103, 1er trimestre, pp. 9-11.

Le 13 juin 2023, lors de la journée d'étude organisée par le Setisw et intitulé « Osons parler la bouche pleine », un membre du pôle a modéré un débat sur le thème des rapports entre insertion socioprofessionnelle et travail des interprètes. Le 27 juin 2023, l'Assemblée générale de l'Interfédé a été l'occasion d'entendre deux orateurs, sur les politiques de l'emploi et sur le recrutement des stagiaires en formation. Un membre de notre pôle a ouvert l'assemblée par un exposé de synthèse relatif à l'étude « État des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance ». Le 27 novembre 2023, ce même membre a représenté l'Interfédé, en tant que participant avec un panel d'experts, lors de l'Inter-IBEFE qui se tenait à Bouge sur le thème de la mobilisation des publics et des pratiques innovantes.

# 6.7. Veille politique et enjeux pour le secteur CISP

En 2023, une veille politique systématique a été réalisée afin de suivre l'actualité politique régionale et, plus particulièrement, les ordres du jour du Gouvernement wallon et des différentes séances du Parlement wallon, ainsi que les comptes-rendus des commissions parlementaires wallonnes. Afin d'identifier les différents enjeux pour le secteur des CISP et de rédiger des notes de positionnement, les travailleurs du pôle « partenariats et analyses » de l'Interfédé ont également participé à de nombreuses conférences sur divers sujets d'actualité (la digitalisation, la fracture numérique, l'accroche et le maintien en formation des publics,



48

les projets Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, etc.). Comme chaque année, un travail d'analyse, de veille et de prospective a été mené afin d'alimenter et d'outiller la réflexion et la rédaction de notes et d'autres textes à contenu analytique et stratégique (cartes blanches, fiches thématiques, fiches techniques reprenant les priorités du mémorandum, etc.) à propos de thématiques transversales et propres au secteur de l'insertion socioprofessionnelle (chômage, insertion, emploi, dispositifs de formation, etc.).

# 6.8. Correspondances des nomenclatures CEDEFOP-ROMEV3 COMPETENT

En 2018, un travail de correspondance entre les nomenclatures des filières de formation des CISP de CEDEFOP vers ROME V3 COMPETENT avait été réalisé. Suite aux (ré)agréments CISP en 2023 et aux modifications de certaines filières, le tableau de correspondances entre les codes CEDEFOP des offres de formations professionnalisantes des CISP et la nomenclature ROME V3 COMPETENT a été actualisé. L'objectif est de disposer d'un cadre de référence commun au niveau du secteur et d'un listing de formations et de métiers articulés à une nomenclature commune avec nos partenaires, dont le Forem. Une proposition de correspondance a été transmise à chaque CISP ayant au moins une filière de formation professionnalisante. Les centres ont ainsi eu la possibilité de valider ou d'apporter des corrections et/ou des ajouts à ces propositions. Dans un second temps, un travail de compilation des informations a été entrepris. Ce travail se clôturera en 2024.

Les correspondances entre les codes CEDEFOP-ROME V3 sont utiles pour plusieurs raisons :

- 1. Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) a été conçu pour faciliter le dialogue et les liens entre les différents opérateurs de formation et ainsi fluidifier les parcours des stagiaires notamment en simplifiant la mise en place de filières et de passerelles. Comme ces codes deviennent la référence auprès des opérateurs, il est utile que notre secteur se les approprie et fasse le lien avec les filières métiers.
- 2. Ce référentiel commun permet aussi aux conseillers des Carrefours et Cités des Métiers (CdM / CDM) d'identifier les métiers en lien avec chaque formation professionnalisante et donc de mieux orienter et d'aider le demandeur d'emploi à se positionner sur le marché du travail selon son niveau de qualification, ses aptitudes, ses compétences et ses expériences.
- 3. L'encodage des offres de formation dans FORMAPass (et en 2025 dans le nouveau catalogue d'offres de formation et d'insertion) va progressivement se faire sur base de la nomenclature ROMEV3 pour les formations professionnalisantes.
- 4. Cette table de correspondance permet aux IBEFE de produire un diagnostic général de l'ensemble de l'offre existante de formation et des besoins en formation sur un territoire donné.



# MISSION 7 : Participer à l'élaboration de référentiels de formation dans le cadre des travaux menés par le SFMQ



# 7.1. Contribuer aux productions du SFMQ en lien avec les réalités des centres et des stagiaires

L'Interfédé est le relais vers les CISP pour la participation aux Commissions de Profil Formation (Coprofor) du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ).

Lors de la mise en production d'un nouveau métier par le SFMQ, nous récoltons la documentation auprès des CISP lorsque le métier est proposé en formation dans notre secteur et la transmettons à la cellule exécutive du SFMQ. Ces informations contribuent à la rédaction des études préliminaires qui sont elles aussi relues en tenant compte des réalités du secteur.

Des travailleurs des CISP participent également aux travaux des Coprofor dans lesquels sont élaborés les Profils de Formation et d'Evaluation produits par le SFMQ.

Leurs interventions dans les groupes de travail permettent de faire connaître, reconnaître et de prendre en compte les besoins et les spécificités des publics accueillis en CISP et les méthodologies développées par les centres.

Une fois le profil terminé, des travailleurs CISP peuvent être interpellés pour valider le positionnement au Cadre Francophone des Certifications (CFC). En 2023, cinq profils étaient concernés :

- Aide-soignant proposition niveau 4
- Agent d'entretien en milieux de soin proposition niveau 3
- Assistant logistique en milieu hospitalier et collectivités proposition niveau 3
- Mécanicien de cycle proposition niveau 3
- Arboriste-grimpeur niveau 4

Un travail est également réalisé en amont des productions propres à la Commission de Référentiel métiers (Coref) et au Coprofor avec l'établissement d'études préliminaires (EP). En 2023, les EP concernant les métiers de la grappe de cuisine de collectivité et les métiers administratifs comptable/fiscal ont été validées. L'EP des métiers techniques du spectacle et de l'évènementiel est en cours de révision.

En parallèle, un des objectifs de la fiche 18 du Plan de Relance de la Wallonie consacré à <u>la démarche référentielle</u> concerne la rédaction d'un guide d'accompagnement à la Coprofor à destination des travailleurs conviés à ces commissions. Pour ce faire, dès 2022, l'Interfédé a pris contact avec le directeur du SFMQ afin de mieux comprendre la nouvelle méthodologie utilisée dans les Coprofor. En collaboration avec les chargées de projets des fédérations, des contacts ont été pris avec certains travailleurs du secteur ayant déjà participé à de telles commissions afin de récolter leurs témoignages en vue d'illustrer et de compléter le guide d'accompagnement, et une première version du futur guide a été produite.



50

# MISSION 8 : Coordonner et soutenir l'élaboration de référentiels de formation (hors SFMQ) et la conception des outils méthodologiques ou pédagogiques



# 8.1. Participer à l'élaboration de référentiels de formation pertinents et soutenir le déploiement de la méthodologie référentielle dans le secteur en cohérence avec la réalité des centres

L'Interfédé a produit avec des travailleurs du secteur des référentiels métiers/compétences pour les principaux métiers proposés dans le cadre des formations CISP. À ce jour, <u>quinze</u> <u>référentiels sont disponibles</u>.

Grâce au PRW, l'Interfédé et les cinq fédérations ont pu engager des forces de travail spécifiquement dédiées au développement de la démarche référentielle.

Deux priorités ont été identifiées et plusieurs actions seront mises en œuvre durant toute la durée du projet (2022-2024) afin de répondre à celles-ci :

- Créer/adapter des profils Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) et des référentiels Interfédé
- Accompagner les CISP à l'appropriation de la démarche référentielle.

Le premier volet concerne la création de nouveaux profils SFMQ et/ou de référentiels Interfédé en lien avec les métiers visés en insertion socioprofessionnelle. En parallèle, il y a également un travail d'adaptation des référentiels Interfédé avec pour objectif d'adopter un langage commun avec le SFMQ. Un autre aspect de ce volet concerne le développement des outils d'accompagnement destinés aux équipes CISP lors de leur participation aux Commissions de profil de formation du SFMQ – Coprofor.

Le second volet concerne la sensibilisation et l'appropriation de la démarche référentielle auprès des équipes CISP. Pour cela, des formations décentralisées ont été organisées fin 2022 – début 2023.

En 2023, sur base du sondage entrepris en 2022 et des résultats des différents appels à projet sur le renforcement des parcours de compétences, d'autres référentiels propres aux activités de formation du secteur ont été identifiés : Agent d'accueil et Commis de cuisine.

<u>Le Groupe de Travail (GT) Commis de cuisine ainsi que les Groupes d'échanges de pratiques</u> (GEP) seront finalement organisés en 2024.

Dans le cadre de l'appel à projet « Renforcement des compétences », l'Interfédé, en collaboration avec les chargés de projets des cinq fédérations, ont apporté un soutien et un accompagnement aux CISP souhaitant rentrer dans la démarche.



### MISSION TRANSVERSALE

# Assurer la gestion de la communication interne et externe de l'Interfédé et du secteur CISP



Au niveau de la communication, 2023 a commencé sur les chapeaux de roue, avec une conférence de presse le 19 janvier au Perron de l'Ilon à Namur. Cet évènement organisé par l'Interfédé avait deux objectifs :

- Présenter les résultats et les recommandations de l'étude RASta sur le recrutement des stagiaires;
- Lancer officiellement la campagne « Forme-toi à ta sauce ! », la première campagne sectorielle spécifiquement destinée au recrutement des stagiaires en CISP.

Cette conférence de presse a donné lieu à <u>diverses recensions médias</u> en presse écrite et télévisuelle : Belga (dépêche et vidéos), Boukè (article et vidéo), RTBF Info, Le Vif, La Dernière Heure, L'Avenir, SudPresse, etc.

# Étude RASta sur le recrutement des stagiaires en CISP

Le membre du pôle analyse qui a piloté cette étude sur le recrutement des stagiaires en a présenté les principaux résultats et recommandations à la presse.

Vous pouvez retrouver <u>sur le site de l'Interfédé</u> une note synthétique ainsi que le rapport intégral de l'étude.

## Campagne sectorielle « Forme-toi à ta sauce!»

Le chargé de communication de l'Interfédé a quant à lui présenté les différents volets de la campagne de communication « Forme-toi à ta sauce ! » :

- Une campagne d'affichage aux quatre coins de la Wallonie grâce à la mobilisation du secteur CISP – autour du visuel « Forme-toi à ta sauce! » décliné sous différents formats (affiches A2-3-4 et flyers);
- Une campagne sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, YouTube et TikTok déclinée autour des visuels « Forme-toi à ta sauce! » et d'une vidéo tournée dans une friterie

Pour cette campagne, notre choix s'est porté sur un visuel assez décalé, plus susceptible d'attirer les regards du grand public. Nous avons opté pour le slogan « Forme-toi à ta sauce ! » qui résume assez bien l'idée qu'en CISP chacun a le droit de se former dans la filière de son choix, à son rythme, à sa manière – en Entreprise de formation par le travail (EFT) ou en Démarche de formation et d'insertion (DéFI) – et avec les objectifs et les aspirations qui lui sont propres.

La campagne avait pour but de mobiliser un maximum de candidats stagiaires à se rendre sur <u>le site cisp.be</u>. Cette nouvelle plateforme, lancée pour l'occasion, géolocalise pour la première fois l'ensemble des lieux de formation en CISP (voir plus loin).





### CISP en Action!

Le deuxième moment fort de l'année en termes de communication fut la campagne « CISP en Action », qui s'est tenue à cheval sur septembre et octobre 2023.

Une édition revisitée avec un format plus long – quatre semaines au lieu d'une – de manière à laisser plus de latitude aux CISP pour organiser des évènements et à pouvoir mieux les valoriser en aval, notamment sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn de façon systématique). Cette présence accrue sur les réseaux a été possible grâce au renfort dans l'équipe d'Émeline Milhoux, une stagiaire formée à la communication dans le CISP nivellois « A Idées formations ».

La mobilisation du secteur a été vraiment importante durant la campagne, avec la participation de l'ensemble des plateformes sous-régionales, à travers <u>une quarantaine</u> <u>d'évènements un peu partout en Wallonie</u>. Journées portes ouvertes, rencontres avec les partenaires locaux, salon de la formation à l'identité collective, réalisation de vidéos présentant les filières de formations, cérémonie de remise des nouvelles « plaques CISP », démonstrations ludiques et gourmandes... Les CISP ont une nouvelle fois fait preuve d'imagination! L'objectif de cette mobilisation de terrain était triple : faire découvrir la diversité de nos formations au grand-public, renforcer les liens avec nos nombreux partenaires et améliorer l'appartenance sectorielle.





Vous pouvez retrouver <u>sur le site de l'Interfédé</u> :

- Le communiqué de presse de l'évènement
- L'album photo de la campagne
- <u>La playlist des 9 vidéos réalisées durant la campagne</u> (plus de 280 000 vues sur les réseaux sociaux !)
- Différentes recensions médias de la campagne :
  - CISP en action : retour sur un mois de mobilisation pour l'insertion socioprofessionnelle (l'actu de l'économie sociale – 15/11/23)
  - Nivelles: un deuxième « Parcours des compétences » (Vers l'Avenir – 26/09/23)
  - Forma Day : le salon de la formation CISP à Liège (RTC Liège 20/09/23)
  - Présentation du Forma Day, le premier salon de la formation en CISP à Liège !
     (RTC Liège 16/09/23)
  - Présentation du Crabe, à Jodoigne, qui a organisé une journée portes ouvertes dans le cadre de CISP en Action! (TV Com – 15/09/23)



Les deux principales campagnes de communication de 2023 – « Forme-toi à ta sauce ! » et « CISP en Action » – ont bénéficié du soutien de <u>ConcertES/W.Alter</u>, dans le cadre d'une campagne de notoriété plus large de l'économie sociale en Wallonie.

## Nouveaux outils de communication pour le secteur CISP

### Le site cisp.be : un outil essentiel

Lancé en janvier 2023, à l'occasion de la campagne « Forme-toi à ta sauce ! », ce nouveau site web est spécifiquement destiné aux candidats stagiaires, même s'il est également de plus en plus utilisé par nos partenaires. Ce site web géolocalise pour la première fois l'ensemble des lieux de formation CISP en Wallonie (plus de 270 fin 2023) et son contenu est volontairement épuré (pas de termes trop techniques, ni de mention de l'Interfédé ou des fédérations) pour vraiment mettre en avant les formations. L'objectif étant que les candidats stagiaires puissent trouver en quelques clics l'offre de formation en CISP la plus proche de chez eux.

Depuis novembre 2023, la <u>2<sup>e</sup> version du site</u> – développée suite aux retours du terrain reçus au premier semestre – apporte trois améliorations :

- Une meilleure ergonomie générale, avec une navigation simplifiée depuis les téléphones portables (plus de 95 % des visiteurs sur le site);
- La possibilité pour les CISP de personnaliser leur présentation (logo, texte d'introduction, infos pratiques sur les transports ou les horaires d'ouvertures, relais réseaux sociaux, photos, etc.);
- La possibilité de rechercher les formations par mots-clés (un candidat stagiaire allant taper le mot « cuisine » plutôt qu'« Horeca » par exemple).

En l'espace d'un an, le site cisp.be a d'ores et déjà fait ses preuves, avec près de 40.000 visiteurs et près de 115.000 interactions, c'est-à-dire des consultations de l'offre de formation de CISP (3 en moyenne par visiteur).



Des chiffres impressionnants mais à relativiser néanmoins car les campagnes « Forme-toi à ta sauce ! » et « CISP en Action » ont toutes deux étés sponsorisées avec de la publicité sur les réseaux sociaux. Les chiffres de fréquentation pour 2024, sans aucune publicité désormais, seront dès lors à analyser. Il est en tout cas clair que le site cisp.be est un outil de long terme, lequel s'inscrit dans une stratégie de notoriété plus large pour le secteur CISP.



### Des outils promotionnels sectoriels

En parallèle aux deux campagnes phares de l'année – « Forme-toi à ta sauce ! » et « CISP en Action » – une réflexion a été menée en 2023 par l'équipe communication de l'Interfédé sur les outils promotionnels, de manière à soutenir au mieux les évènements organisés par les CISP sur le terrain.



Toute une gamme d'outils promotionnels a été conçue puis imprimée et est désormais disponible gratuitement sur demande pour l'ensemble des CISP (consulter le listing).

Beach-flags, différentes déclinaisons de rollups, nouvelles brochures de présentation du secteur, mise à jour des cartes des plateformes sous-régionales, stands, autocollants, bics, totebags... Un travail conséquent sur la visibilité qui se poursuivra en 2024.

Dans la même veine, des plaques en aluminium ont été réalisées et distribuées à l'ensemble des CISP. À Liège, une cérémonie officielle de remise des plaques a été organisée dans le cadre de « CISP en Action ». Tout cela participe à une professionnalisation des outils promotionnels, qui s'inscrit là aussi dans une stratégie plus large de montée en visibilité du secteur CISP...



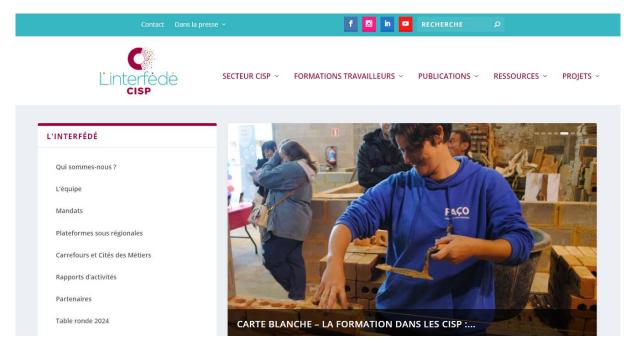
### Sites et réseaux sociaux

### Deux sites complémentaires

La grande nouveauté de 2023 a été évidemment le lancement du site cisp.be. L'équipe communication de l'Interfédé alimente désormais deux sites aux visées totalement différentes. Si comme expliqué plus avant, le site **cisp.be** est destiné essentiellement aux candidats stagiaires, le site **Interfede.be** s'adresse quant à lui à un public plus large, tant interne au secteur (travailleurs en CISP, fédérations), qu'externe (partenaires de l'insertion socioprofessionnelle, journalistes, étudiants, partenaires du non-marchand, etc.).

Ce dernier présente le travail de l'Interfédé, sa charte et ses missions. Il reprend la liste actualisée des centres de formation agréés et présente le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Nos nombreuses formations, destinées aux travailleurs du secteur, y sont présentées. De même que différentes publications, analyses, et cartes blanches, en fonction des projets de l'équipe et de l'actualité du secteur...

Le site de l'Interfédé a poursuivi sa croissance en 2023 avec 22.851 visiteurs, ce qui correspond à une augmentation de 16 %, pour une moyenne de 62 visiteurs par jour.



#### Présence accrue sur les réseaux

L'Interfédé a poursuivi en 2023 sa **montée en puissance** sur les réseaux, une poursuite de la dynamique lancée en 2022. Les activités de l'Interfédé – formations, publications, évènements, etc. – sont mieux valorisées et relayées de façon systématique sur nos réseaux sociaux.

Notre page **Facebook** est désormais beaucoup plus active que par le passé, avec plusieurs publications hebdomadaires qui relayent les principales actions de l'Interfédé mais aussi du secteur en général.



En parallèle à Facebook, qui reste le réseau le plus utilisé du secteur, nous alimentons une page LinkedIn (lancée au printemps 2022) et sommes également présents sur Instagram depuis l'été 2023. Twitter/X a cependant été abandonné, vu le déclin général de la plateforme.

Au niveau quantitatif, on constate une progression très significative avec plus du doublement de nos abonnés en 2023 (+ 110 %!), pour un total de plus de 2.600 abonnés. Ce résultat est le fruit d'un travail de longue haleine mais qu'il ne sera probablement pas possible de maintenir à ce niveau en 2024, sans un renfort plus structurel de l'équipe de communication.

### **Stats 2023**









#### Facebook

o +86% en 2023

#### Instagram

- o lancé en août 2023, juste avant la campagne CISP en Action (CeA)
- LinkedIn
  - + 152% en 2023
- Youtube
  - o + 202% en 2023
  - 16 vidéos relayées dont 9 pour CeA
  - o 424 000 vues en 2023! (des chiffres boostés par deux campagnes de pub évidemment)
- Twitter/X > compte IF désactivé en janvier 2024

### Total réseaux sociaux

o 2627 abonnés fin 2023

o soit + 110% en 2023! (+ 65% en 2022)

### Stats 2023 - Sites web

#### Site interfede.be

22 851 visiteurs en 2023 + 16% en 2023 62 visiteurs par jour en moyenne

### Site cisp.be

lancé en janvier 2023 avec la campagne "Forme-toi à ta sauce!" 39 078 visiteurs uniques en 2023! 114 194 interactions sur le site (clics sur des éléments du site : page d'un CISP, etc.)



### L'Essor

L'Essor est notre publication-phare, la revue trimestrielle du secteur qui nous permet de communiquer, de mettre en valeur et de partager les actions des CISP. Elle permet d'entamer des réflexions sur des sujets qui préoccupent le secteur. Un comité de rédaction composé d'un membre de chaque fédération et de travailleurs de l'Interfédé assure la programmation, l'écriture et la relecture des textes. L'Essor donne aussi la parole à des contributeurs externes afin d'apporter leur expertise ou leur regard sur des thématiques spécifiques ou communes. La revue est diffusée auprès des centres et de nos partenaires et des référents institutionnels.

Imprimé à 1.300 exemplaires, l'Essor paraît quatre fois par an. L'un des quatre numéros est constitué de notre programme de formation, un numéro spécial coordonné par l'équipe pédagogique et spécifiquement destiné aux travailleurs du secteur.

### Les quatre thèmes de 2023 :

- N° 103 Précarité, pas une fatalité Un numéro consacré à la précarité, dont souffre une partie de notre public
- N° 104 Cap sur le recrutement! Un numéro consacré aux défis du recrutement des stagiaires
- N° 105 Monter en compétences avec l'Interfédé



Un numéro présentant le programme de formation et d'accompagnement des travailleurs des CISP pour la période 2023-2024

N° 106 Mémorandum sectoriel 2024-2029
 Un numéro reprenant nos préoccupations, revendications et propositions concrètes pour une politique d'insertion sociale et professionnelle durable et de qualité...



### Lettres d'information « les Actus de la formation »

Cette lettre d'information mensuelle, éditée par la coordination pédagogique de l'Interfédé, fait le point sur notre offre de formation (modules de formation, Groupes d'échanges de pratiques, Matinales, etc.) mais aussi sur les actualités autour de la formation des adultes, du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), du Consortium de la Validation des Compétences (CVDC), du Fonds 4S et des différents projets auxquels l'Interfédé participe. Des évènements pouvant intéresser le secteur y sont également relayés. En 2023, dix « Actus de la formation » ont été envoyées aux centres, ainsi qu'une newsletter spéciale « Validation des compétences ».

<u>Vous pouvez consulter sur le site de l'Interfédé toutes les lettres d'information envoyées en</u> 2023.

### **GEP Communication**

Trois journées d'échanges de bonnes pratiques (GEP) de communication entre CISP ont été organisées en 2023 : le 3 février à Namur, le 8 juin à Liège et le 23 novembre à Charleroi. Animées par le chargé de communication de l'Interfédé, ces journées ont rassemblé une cinquantaine de travailleurs de CISP pour échanger sur la communication des CISP au sens large : sites web, réseaux sociaux, visuels, évènements, etc. avec toujours en ligne de mire la redynamisation du recrutement des stagiaires en CISP. Une <u>plateforme compilant des idées d'actions</u> échangées entre participants est en cours de construction. Les GEP Communication se poursuivront en 2024 mais vraisemblablement à un rythme moins régulier.



### Conclusion

La communication est par essence une mission transversale. Son objectif général est de mieux valoriser l'ensemble des activités de l'Interfédé et du secteur, que ce soit en amont ou en aval de celles-ci. Elle doit idéalement impliquer l'ensemble de l'équipe, tant au niveau du siège de l'Interfédé que des conseillers CdM / CDM.

En 2023, la communication de l'Interfédé a évolué sur de nombreux points, avec deux campagnes majeures — « Forme-toi à ta sauce ! » et « CISP en Action » —, le développement de nouveaux outils sectoriels de long terme — le site cisp.be et les nouveaux outils promotionnels —, ainsi qu'une présence accrue, que ce soit sur le terrain ou sur les réseaux.

Un travail conséquent qui ne pourra pas être poursuivi avec la même intensité en 2024, sans un renforcement plus structurel de l'équipe de communication. Un travail de réflexion sera mené sur le sujet en 2024.





59

# **ANNEXES**

## Le personnel de l'Interfédé

L'équipe est composée de 40 personnes (au 31 décembre 2023) : 22 conseillers en orientation (CdM / CDM) et 18 travailleurs au siège de l'Interfédé.

# Les conseillers en formation et orientation CdM / CDM

	Conseillers		
Arlon	GODFRIN Nancy		
Charleroi	LEJEUNE Christelle		
	PACIFICO Ana		
	WAIRY Sandy		
Huy	ANTOINE Carine		
La Louvière	KESTEMONT Philippe		
	LACROIX Marjorie		
	SALAMONE Madeleine		
Liège	COUEZ Bénédicte		
	MAGAIN Charlotte		
	MICHIELS Marianne		
	MONTALVO Viviana		
Marche	ROCHETTE Stéphanie		
	TESTARD Laura		
Mons	VANCAUWENBERGHE Isabelle		
	VAN CAMPE Ingrid		
Namur	PIERRARD Sarah		
Nivelles	BUSATO Alessandra		
	HEUCHON Bernard		
	STAVEAUX Annick		
Tournai	BEGHIN Anne		
Verviers	BERNES Christian		



# L'équipe du siège

Aurélien AZEROUAL	Responsable de projets pédagogiques numériques et développement durable	
Géraldine CHAUDOIR	Responsable de projets qualité	
Raphaël CLAUS	Responsable de projets pédagogiques	
Anthony ENGLEBERT	Responsable administratif - Informatique et communication	
Juan GERARD	Agent d'entretien	
Vanessa HOUBION	Responsable administrative et ressources humaines	
Véronique KINET	Coordinatrice administrative et CdM / CDM	
Dimitri LEONARD	Responsable de projets analyses et études	
Anne-Hélène LULLING	Secrétaire générale	
Mégane MALEMPRE	Assistante administrative	
Émeline MILHOUX	Assistante administrative - communication	
Marina MIRKES	Coordinatrice pédagogique	
Louise NIKOLIC	Directrice adjointe	
Denise PALERMO	Responsable de projets validation des compétences	
Nathalie PIERONT	Assistante administrative	
Simon ROMAIN	Responsable de projets - Analyses	
Corinne TIMMERMANS	Responsable de projets pédagogique Orientation	
Céline VAN HONACKER	Responsable de projets - Référentiels	
Benjamin VOKAR	Chargé de communication	



## L'Assemblée générale et l'Organe d'administration de l'Interfédé

L'Assemblée générale (AG) de l'Interfédé est composée :

- Des membres personnes morales (les fédérations) : AID, ALEAP, CAIPS, Lire & Écrire en Wallonie, UNESSA
- D'un membre personne physique (la Secrétaire générale).

Les représentants IBEFE pour l'Interfédé sont membres adhérents et jouissent d'une voix consultative.

L'Organe d'administration (OA) est composé (au 31 décembre 2023) :

Fédérations	Représentant-e-s effectif-ve-s
AID	Éric ALBERTUCCIO
ALEAP	Frédéric ANDRIEN
CAIPS	Jean-Luc VRANCKEN
Lire et Écrire en Wallonie	Joël GILLAUX
UNESSA	Anne REMACLE

David LEFEBVRE (UNESSA), Grégory LECLERCQ (AID), Ann PAQUET (ALEAP), François XHAARD (CAIPS) et Sophia PAPADOPOULOS (LEEW) sont des invités permanents aux réunions de l'OA.

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni onze fois en 2023 ainsi que le Bureau du CA. Ce dernier est composé du Président, Vice-Président, de la Secrétaire générale et de la Directrice adjointe.

Éric ALBERTUCCIO (Fédération AID) a assuré la fonction de Président de l'Interfédé pour l'année 2023.

Frédéric ANDRIEN (Fédération ALEAP) a assuré la fonction de Vice-Président de l'Interfédé pour l'année 2023.



# Les représentants des Plateformes CISP, des Instances Bassins EFE et des Commissions Sous-Régionales

Les représentants CISP assurent l'animation des plateformes.

En 2023, ils étaient au nombre de 48 (liste au 31 décembre 2023).

Représentants	Plateformes CISP	Instances Bassins EFE	CSR
Brabant wallon	Céline DELYS Isabelle BOTMAN	Véronique CANTINEAU Véronique HERRENT	Clémentine MENIL
Namur	Emilie JUSNIAUX Nancy MICHAUX	Marie HERMANS Véronique WILMOTTE	Marie HERMANS
Huy-Waremme	Albert DELIEGE Céline STALPORT	Albert DELIEGE Céline STALPORT	Céline STALPORT
Liège	Bruno SCHNEIDER Frédéric ANDRIEN	Bruno SCHNEIDER  Marie-Pierre  DESMERGERS	Bruno SCHNEIDER
Verviers	Anne GRISAY	Anne GRISAY Carmen ARREDONDAS	Laurent NOLS
Luxembourg	Anne BINET Elise JACQUEMIN Rita STILMANT	Isabelle HOUTART Patrick TRUCCOLO	Anne MERNIER
Wallonie picarde	Kathleen PHILIPPE Marie FOUCART	Dominique ROSSI Jacky QUINTART	Emilie MATON
Hainaut Sud	Aretti PATERAKIS Gaëlle LENOIR Nicolas LEONARD	Aretti PATERAKIS Myriam VAN MIGEM	Gaëlle LENOIR
Mons	Anna-Maria TOSCANO Annick DUCHATEAU	Hainaut Centre : Anna-Maria TOSCANO	Annick DUCHATEAU
La Louvière	Anne DE JONGHE Magali DISCART	Magali DISCART	





Rue Marie-Henriette, 19-21

B-5000 Namur

Tél.: 081/74 32 00

secretariat@interfede.be

www.interfede.be

Éditrice responsable : Anne-Hélène Lulling







